

JEUNES IHEDN

DEVANT NOUS.

32 ambitions pour le futur



SOMMAIRE

Le mot du Président : Le COVID-19 est une épidémie.	3
Notre initiative : L'intelligence collective au cœur.	4
Equipe et remerciements	5
Introduction	6
FRANCE	7
EUROPE	91
MONDE	126
L'AMBITION DU FUTUR	144
Table des ambitions	147
Table des acronymes	150

Le COVID-19 est une épidémie

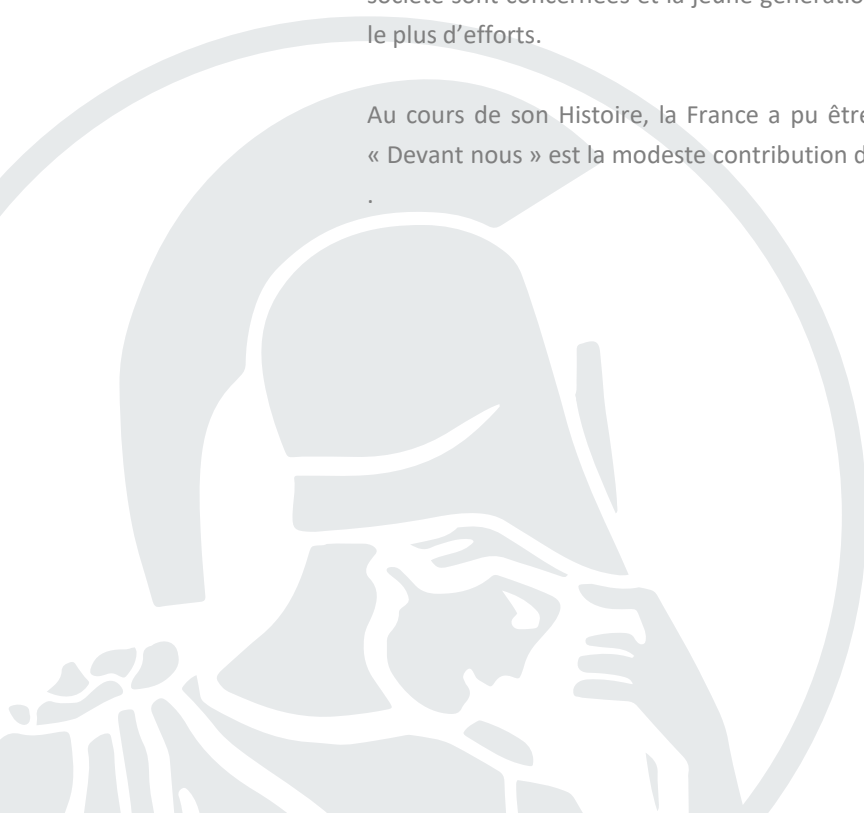
Non, le COVID-19 n'est pas une formidable occasion de réaliser un bilan personnel et de développer des *soft skills* ou même encore d'apprendre de nouvelles méthodes de management disruptif. Le COVID-19 est une épidémie qui frappe par ses conséquences humaines, économiques, par son étendue géographique et enfin, par les nombreuses inconnues qui pèsent sur l'avenir.

Trop nombreux sont les commentateurs qui abreuvent les réseaux d'informations plus ou moins vérifiées ou qui dressent des procès à l'Etat pensant alors devenir les véritables héros numériques du passage d'un « monde d'avant » à un « monde d'après ». Ces derniers contribuent à masquer une réalité brute : rien ne se fera depuis son canapé.

Nous sommes confrontés à un double défi majeur : celui de panser nos blessures d'une part et de trouver les outils de la rééducation d'autre part. Toutes les composantes de la société sont concernées et la jeune génération est potentiellement celle qui devra fournir le plus d'efforts.

Au cours de son Histoire, la France a pu être à genoux mais elle n'a jamais été à terre. « Devant nous » est la modeste contribution des Jeunes de l'IHEDN à cet effort collectif.

Dorian PETEY
Président des Jeunes IHEDN.



L'intelligence collective au cœur

Les grands enjeux d'avenir ont toujours été le moteur des travaux portés par Les Jeunes IHEDN en France, en Europe et à l'international.

Cette crise inédite a bouleversé nos quotidiens, nous a fait perdre nos repères et a profondément ébranlé nos certitudes sur l'avenir. Si le Covid-19 a rebattu les cartes, il ne nous a pas désengagés ni détournés de notre vocation première : fédérer la jeunesse et lui offrir une plateforme de réflexions et d'actions.

C'est pourquoi nous avons lancé la task-force « Devant-nous ». D'abord pour partager ensemble nos perceptions sur la crise que nous traversons, les enseignements que nous en tirons et les inquiétudes qu'elle génère. Ensuite, pour rester tournés vers l'avenir en nous projetant dans le monde d'après.

Tout au long du confinement, nous avons donc mobilisé notre communauté et animé des ateliers virtuels autour de 8 thématiques d'intérêt pour la jeunesse, afin de croiser nos réflexions sur la période actuelle et d'exprimer nos attentes sur le long-terme.

Il en résulte une production collective, non exhaustive, parfois idéaliste, mais engagée et pleine d'espoir : 32 ambitions pour le futur.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Fadila LETURCQ
Responsable de la stratégie



Equipe et Remerciements

L'équipe pilote

Composée de trois membres - **Marguerite Quichaud, Raphaël Kenigsberg et Fadila Leturcq** - l'équipe pilote a eu pour mission de coordonner les réflexions et de rédiger le rapport. Elle a réalisé un effort de sélection, d'agencement des propositions et de présentation des messages forts que notre association et notre jeunesse souhaitaient porter pour le monde d'après.

Nous remercions l'équipe pilote pour ce travail qui l'a mobilisé durant 5 semaines, ainsi que les relecteurs du rapport : **Mathilde Alliot, Amandine Chourlin, Laurent Ferrier, Jehna Levine et Joseph Nemer**.

L'équipe « cœur »

Chevilles ouvrières de la task force « Devant-nous », les membres de l'équipe « cœur » ont animé les ateliers de réflexion autour de 8 thématiques :

1. **Economies et Industries** : Raphaël Kenigsberg
2. **Travail** : Fadila Leturcq
3. **Education** : Hédi Zerai
4. **Environnement** : Joseph Nemer et Louis-Marie Zeller
5. **Défense et sécurité** : Mathilde Alliot, Amandine Chourlin, Alexandra Herman
6. **Santé** : Laurent Ferrier, Thomas Lallia, Diane Sopracase
7. **Relations et coopération internationales** : Marguerite Quichaud et Mathilde Alliot
8. **Innovation et technologies** : Mathilde Herman

Nous remercions l'ensemble de ces animateurs ainsi que tous les chargés de mission auprès du comité directeur, les responsables des comités d'étude, les délégués régionaux et internationaux, les ambassadeurs et les membres actifs et passionnés qui ont assisté à ces ateliers.

Au total, ce sont **plus d'une centaine de jeunes engagés** qui ont pris part à cette démarche d'intelligence collective, participé à la formalisation de ces 32 ambitions pour l'avenir et nourrit les propositions du présent rapport.

L'équipe communication

Ce document ne saurait être entre vos mains sans l'implication et l'expertise de notre responsable de la communication : **Hélène Rolet**, ainsi que de celle de notre responsable de la communauté : **Laurent Ferrier**. Nous exprimons également une grande reconnaissance pour le travail mené par **Anaïs Nouar et Louis Durrieu** qui a permis de faire parvenir cette production à tous les acteurs d'influence et décideurs en France et dans le monde.

Introduction

Nous associons très souvent la crise au chaos, à la décadence, à la destruction. Pourtant, elle est aussi une fenêtre ouverte vers le renouveau et la création.

Galvanisés par cette version optimiste du concept de crise nous nous sommes permis d'imaginer et de rêver le futur. Une façon de donner du sens à cette période inédite et de nous préparer aux lendemains.

Mais quels lendemains ?

Ceux où il nous faudra **faire front**, afin de réparer les dommages causés par le Covid-19 et d'anticiper les prochaines crises.

Ceux où il nous faudra également **rebondir durablement** en coopérant avec nos voisins et en préservant notre environnement.

Ceux, enfin, où il nous faudra penser et décider comme des **citoyens appartenant à trois communautés interdépendantes : française, européenne et internationale**.

Ces ambitions ne sont pas une analyse sur les causes de notre état actuel, ni des leçons sur le monde d'après. Ces ambitions sont jeunes, ambitieuses mais surtout volontaires. Elles sont une humble et simple tentative d'éclairer l'avenir dont nous serons acteurs, pour un monde meilleur.

FRANCE



France #1

**RENFORCER ET MOBILISER
LE CAPITAL HUMAIN
POUR FAIRE FACE AUX CRISES**



RENFORCER ET MOBILISER LE CAPITAL HUMAIN POUR FAIRE FACE AUX CRISES



Les performances individuelles, ce n'est pas le plus important. On gagne et on perd en équipe .



Zinedine ZIDANE

Zinedine Zidane, footballeur français et champion du monde 1998, avait compris que le moteur de toute action réside dans la force collective et la mobilisation de tous, dans la réussite comme dans l'échec.

Pour Les Jeunes IHEDN, une crise se prépare et se gère en s'assurant que les femmes et les hommes amenés à y faire face disposent de moyens et de capacités solides, et en mobilisant intelligemment leurs compétences et en les faisant collaborer au service de la sortie de crise... car "on gagne et on perd en équipe".

Aussi, nous proposons d'élargir et de mobiliser de façon plus active les réserves existantes, qu'il s'agisse de la réserve militaire ou de la réserve sanitaire. Nous appelons également à la mise à contribution facilitée et renforcée des autres acteurs de la société civile dans la gestion de crise, qu'il s'agisse d'organisations privées, publiques ou associatives, en donnant à la Réserve civique un rôle central de coordination des forces déployées.

Enfin, nous encourageons au lancement d'un chantier autour de la reconnaissance des métiers exposés en première ligne, de ceux qui font rempart : des soignants aux forces de l'ordre, en passant par les employés de supermarchés ou de sociétés de nettoyage aux routiers et livreurs. Ils sont d'une importance vitale pour le pays : considérons-les à leur juste valeur.

Ambition #1

En temps de crise, la mobilisation de la réserve opérationnelle





Ambition #1

En temps de crise, la mobilisation de la réserve opérationnelle

La mobilisation engagée contre la présente crise montre un paradoxe : on constate d'une part un fort engagement de la société civile (notamment dans le cadre de la Réserve civique) et d'autre part une sous-mobilisation des réservistes opérationnels (armées et cyber en particulier).

La crise actuelle révèle donc un besoin de clarification du contrat opérationnel de protection du territoire national dévolu à la Garde nationale. S'il existe une politique d'emploi des réserves (PIA-4.14.4), il n'existe pas à proprement parler de doctrine d'emploi des réserves.

Contrairement aux Etats-Unis, à l'Allemagne ou au Royaume-Uni, la Garde nationale n'a pas été déployée dans le cadre de missions d'assistance aux populations, comme : le soutien logistique et administratif aux hôpitaux, cliniques, cabinets médicaux, laboratoires de biologie, pharmacies, *etc.*; des opérations de désinfection des lieux et espaces publics (mobilier urbain, gares, écoles, *etc.*), l'assistance aux Forces de sécurité intérieure pour la prévention des mesures de confinement, l'assistance matérielle à la mise en place de postes médicaux pour des tests « *drive* » ; l'assistance aux soignants (transports, repas, *etc.*) et le support de la population sur le volet social (livraison de denrées alimentaires aux personnes vulnérables, par exemple).

Proposition 1

Nous préconisons de confier au Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations (CICDE) la définition d'une doctrine spécifique permettant un déploiement massif de la réserve opérationnelle en période de crise majeure, et ce dans les délais les plus brefs pour être en mesure de prévenir une éventuelle "deuxième vague" de pandémie.

Proposition 2

Il serait judicieux de s'appuyer sur un organisme interarmées pour supporter le déploiement et l'organisation de cette réserve. En ce sens, la réévaluation des missions de la Garde Nationale pourrait être envisagée, en s'inspirant par exemple des modes d'emploi anglo-saxons et allemands.

Proposition 3

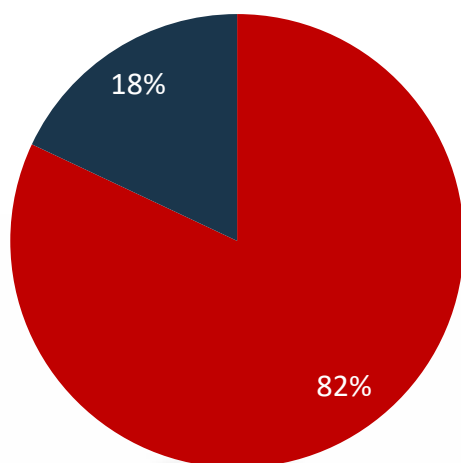
Réformer la chaîne de l'Organisation territoriale interarmées de défense (OTIAD) en la rendant plus agile et en territorialisant le recours au renfort des forces de réserve. En particulier, la transformation numérique étant l'un des moyens de rendre le système plus agile, le développement d'outils numériques au service de l'emploi des réserves opérationnelles pourrait être encouragé pour : donner une photographie en temps réel des unités élémentaires de réserve stationnées sur un territoire ou à proximité, des effectifs et des moyens disponibles, des missions à pourvoir, etc. ; ou encore permettre l'interopérabilité avec le système d'information opérationnel et de commandement de la Sécurité civile.

Réserves opérationnelles : que pense notre communauté ?



La doctrine d'emploi et l'organisation territoriale des réserves opérationnelles (armées, police, cyber, gendarmerie, etc.) doivent-elles être redéfinies pour assurer une mobilisation en cas de crise sanitaire ?

■ OUI ■ NON



82 % des membres de la communauté des Jeunes IHEDN pensent que la doctrine d'emploi et l'organisation territoriale des réserves opérationnelles doivent être redéfinies pour une meilleure réactivité en cas de crise sanitaire (1).

■ Interprétation

La jeunesse observe un sous emploi des forces de Réserve opérationnelle en cette crise sanitaire et envisage de repenser leur action et leur organisation territoriale, afin d'avoir une plus grande réactivité dans le temps et dans l'espace en période de crise. Ceci répond également au besoin d'engagement des réservistes qui s'est manifesté en début de crises.

(1) Résultat obtenu sur une base de 50 répondants après sondage sur nos réseaux sociaux – Echantillon moyen : 48

Ambition #2

Ouvrir et transformer la réserve sanitaire





Ambition #2

Ouvrir et transformer la Réserve sanitaire

Le milieu médical est un écosystème complexe qui ne se résume pas à l'activité du personnel soignant ni des professionnels de santé. Pharmaciens, biologistes, chercheurs, informaticiens, logisticiens, statisticiens, pour ne citer que ces spécialistes, contribuent tous à le faire fonctionner. Ces professions diverses pourraient être intégrées à la réserve sanitaire. Le personnel des laboratoires d'analyses biologiques, pourrait par exemple être mobilisé pour réaliser des tests ; des ingénieurs et des chercheurs pourraient renforcer les structures hospitalières en faisant une veille scientifique (en incluant les retraités spécialisés, qui n'auraient pas à mettre leur vie en danger). Tout ce personnel pourrait également contribuer aux activités de suivi épidémiologique. Les spécialistes de la logistique quant à eux, pourraient mettre en place des chaînes de commande, d'approvisionnement et de distribution spécifiques aux personnes concernées (soignants, forces de l'ordre, commerçants, particuliers, etc.), en définissant des priorités de répartition.

Les professionnels de santé ne doivent pas être les seuls concernés : des étudiants - insuffisamment sollicités - en biologie, en épidémiologie, en pharmacie, mais aussi en informatique, etc., pourraient également être mis à contribution. La jeunesse s'est déjà mobilisée dans plusieurs universités mondiales, comme à l'Université d'Oxford au travers du projet *Global Opportunities Threats Oxford* (GOTO), et au *Massachusetts Institute of Technology* (MIT), via le MIT Covid-19 Challenge. Elle a su montrer qu'elle était non seulement sensible à la gestion de crise, mais qu'elle parvenait à innover et à trouver des solutions concrètes pour améliorer le monde de demain.

Selon l'Agence nationale de Santé publique : Santé Publique France, seule une dizaine de personnes ont pour mission de mobiliser les réservistes sanitaires en cas de crise. Cette unité a également la charge de constituer le vivier de réservistes, de préparer les dossiers administratifs, de prévoir les formations, de sélectionner les réservistes selon leurs compétences pour répondre aux besoins urgents, d'assurer l'ensemble de la logistique d'acheminement, d'accueil des réservistes et d'information sur la mission à accomplir. Enfin, cette même unité effectue le debriefing des réservistes de retour de mission, et indemnise les frais engagés dans le cadre des missions.

Toujours selon Santé publique France, en avril 2020, face à la mobilisation due à la crise du Covid-19, près de 40 000 professionnels de santé avaient entamé leur inscription sur le site de la Réserve sanitaire, mais seuls 3 800 avaient effectivement signé un contrat d'engagement de 3 ans.

Proposition 1

Le vivier de recrutement des réservistes sanitaires pourrait être élargi et ne pas se limiter aux seuls professionnels de la santé, pour inclure également des professionnels biomédicaux dont les compétences pourraient contribuer à lutter contre la pandémie.

Proposition 2

Pour améliorer le fonctionnement de la Réserve sanitaire, il faudrait que les tâches soient partagées entre l'agence nationale de santé publique (Santé Publique France) et les agences régionales de santé (ARS). Les ARS devraient avoir la charge de constituer elles-mêmes leur propre vivier de réservistes, de gérer l'aspect administratif et logistique des mobilisations, et d'effectuer le briefing et le débriefing des missions. Ainsi, Santé publique France pourrait se concentrer sur la doctrine et la coordination des actions à mener pour répondre à des situations de crise sanitaire.

Proposition 3

Toutes les personnes intégrant la réserve sanitaire pourraient suivre une formation dédiée, prodiguée par l'Etat (gestes infirmiers de base, manipulation de brancards, support administratif, personnel d'entretien, etc.), et pourraient ainsi être mobilisées sur des missions qui ne relèvent pas nécessairement du domaine médical stricto sensu.

Cette formation pourrait s'inspirer du modèle des préparations militaires supérieures (PMS), mises en place par l'armée, afin de transposer le modèle de la réserve militaire à la réserve sanitaire.

Ambition #3

La création de réserves par branches professionnelles





Ambition #3

La création de “Réserves” par branches professionnelles

La crise actuelle marque le fossé entre cols bleus, souvent au front, et cols blancs, souvent travailleurs confinés, alors même que les appels à la mobilisation se font entendre - notamment avec la mise en place de la Réserve civique, au sein du secteur de la santé, mais également dans la filière alimentaire, agricole et industrielle où le manque de main d’œuvre s’est révélé problématique.

Nous nous retrouvons aujourd’hui avec des ressources humaines surexploitées, participant à l’effort “de guerre” quand d’autres sont peu exploitées et maintenues dans des activités parfois à l’arrêt. Cela nous a fait perdre un temps considérable dans la gestion de crise. Les témoignages de soignants expliquant que tous les médecins n’étaient pas en mesure de pouvoir prodiguer des soins infirmiers de base ou encore la perte de récoltes manifestée par plusieurs agriculteurs, faute de “bras”, sont révélatrices de ce déséquilibre.

Aussi, nous encourageons chaque filière professionnelle à la mobilisation générale dans le cadre de crises ou de situations présentant des désorganisations d’activité, au service des opérateurs d’importance vitale.

Proposition 1

Encourager les filières et branches professionnelles à créer des “réserves professionnelles”. Elles permettront de mobiliser des volontaires aux compétences précieuses lors des crises et seront très utiles en phase de reprise lorsque les activités se remettront en marche.

Proposition 2

Assurer, à toutes les personnes engagées dans une branche professionnelle, une maîtrise complète de la chaîne de production de biens ou de services de son secteur. Il n'est pas rare de voir des industries proposer des stages ouvriers à leurs cadres en séminaire d'intégration par exemple, pour comprendre le fonctionnement global de leur secteur et des métiers qui s'y investissent.

Aussi, nous préconisons aux entreprises, en coopération avec leurs branches, d'organiser des programmes de formation ou de sensibilisation centrés sur leur activité pour les salariés des grades intermédiaires et supérieurs afin d'assurer une continuité du service en cas de crise majeure, les activités les plus impactées étant souvent celles du bas de la chaîne.

Ambition #4

Faire de la Réserve civique une structure permanente et intégrée afin de fédérer les acteurs publics, privés et associatifs





Ambition #4

Faire de la Réserve civique une structure permanente et intégrée afin de fédérer les acteurs publics, privés et associatifs

Cette crise pose la question de la réactivité de l'industrie en temps de crise, de sa capacité à contribuer à la gestion de crise, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de petites structures. Dans l'état actuel des choses, les initiatives sont multiples mais non coordonnées, leur efficacité pourrait donc être optimisée. Par ailleurs, beaucoup d'entreprises et d'acteurs de tous types sont prêts à mettre leur savoir-faire à disposition de leurs clients ou de divers organismes de façon gracieuse.

En période "normale", il faudrait envisager la conception de plans de gestion de crise qui définissent les rôles des entreprises qui se portent volontaires pour contribuer à l'effort de « guerre » et mettre en place un système de structuration des offres de service et de mise à disposition de ressources. Ces entreprises seraient identifiées en amont avec des missions clairement identifiées, afin de les rendre opérationnelles rapidement en cas de crise. Cette coordination doit pouvoir également se décliner du niveau national jusqu'au niveau local.

Proposition 1

Il faut disposer d'un opérateur qui soit le réceptacle des propositions gracieuses et volontaires en situation de crise, en charge de les coordonner. Ce rôle de coordination pourrait incomber à la Réserve civique qui deviendrait une structure permanente. Hors crise, cet opérateur serait en charge d'identifier et de référencer les acteurs, publics et privés, disponibles en cas de crise et qui disposent de moyens de production et de ressources à mettre à disposition. Cette entité recenserait les entreprises qui fournissent du mécénat de compétences afin de pouvoir les mobiliser en temps de crise. Elle assurerait par ailleurs des exercices de gestion de crise, afin d'assurer l'efficacité des acteurs en cas de déclenchement du plan de gestion de crise. Des contreparties, fiscales par exemple, pourraient être offertes dans le cadre de l'engagement d'organisations, notamment privées, leur permettant de marquer leur empreinte sociale et citoyenne.

Enfin, un label "entreprise de gestion de crise", "entreprise de la Réserve civique" ou "entreprise résiliente" pourrait être envisagé. Point d'attention : il faut mettre sur pied des outils juridiques adaptés pour recevoir les propositions de dons et de mécénat de compétence, tout en respectant les règles concernant les marchés publics.

Proposition 2

Il faut envisager un élargissement du spectre des volontaires en sollicitant le milieu carcéral, qui dispose d'ateliers de production et étant à même de mobiliser des prisonniers dans l'effort de résolution de crise ou des personnes condamnées soumises à des travaux d'intérêt général. Cette contribution des prisonniers et l'effort de réinsertion qu'ils consentiraient à faire dans cette démarche de volontariat, pourrait être valorisés et vus comme un élément positif dans le traitement de leurs condamnations et la gestion de la durée de leur peine.

Ambition #5

En temps de crises, le mécénat de compétences et la redistribution des forces comme alternatives aux mesures "*airbags*" de l'Etat





Ambition #5

En temps de crise, le mécénat de compétences et la redistribution des forces comme alternatives aux mesures “*airbags*” de l’Etat

Le recours au chômage partiel est une chance pour les entreprises françaises et leurs salariés car il permet de préserver l’emploi. Il n’en demeure pas moins qu’il s’agit d’une mesure coûteuse pour l’Etat, et qu’envisager des alternatives à ce dispositif est nécessaire. A cela s’ajoutent des emplois précaires massivement touchés par la crise, dont le basculement vers le chômage va aggraver la crise économique qui se profile.

Les mesures “*airbags*” sont provisoires et il est illusoire de penser que l’Etat pourra, seul, soutenir l’économie à ce niveau. Nous préconisons donc une reconfiguration de l’aide de l’Etat en temps de crise, notamment dans les dispositifs qui sont mis en place pour soutenir les populations et les entreprises.

Proposition 1

Ces périodes de vulnérabilité pourraient pousser les entreprises à davantage valoriser le mécénat de compétences et à maintenir les salariés en poste sur une base volontaire, en remplacement de l'activité de chômage partiel. Ce dispositif permettrait de pallier aux besoins de certaines structures (relayés par la Réserve civique par exemple). Cette mesure pourrait donner lieu à des avantages fiscaux pour les sociétés.

Proposition 2

Adapter les taux de prise en charge de l'activité de chômage partiel par l'Etat en fonction du profil des entreprises. Il s'agit d'exiger des grands groupes le maintien d'une partie du salaire des employés placés en activité de chômage partiel et de réduire leur taux d'indemnisation, afin de permettre que les indemnisations de l'Etat et de l'Unédic restent à hauteur raisonnable pour les PME et TPE. Les grands groupes pourraient recevoir le soutien des banques à cette fin, via des prêts à taux zéro par exemple.

Proposition 3

Rediriger les chômeurs disposant des compétences requises en priorité vers des métiers d'urgence à forte utilité en temps de crise (transport, caissier, ouvrier à l'usine, production alimentaire...). Cette démarche pourrait perdurer autant que nécessaire et pourrait également rediriger ces chômeurs vers une plate-forme leur permettant d'exercer leur profession pour le compte d'autres employeurs afin de maintenir un revenu minimum.

Mécénat de compétences : que pense notre communauté ?

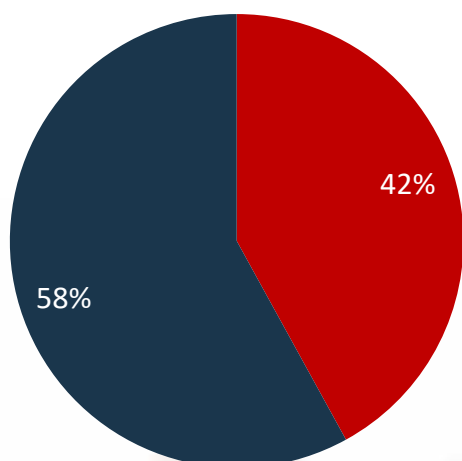


En cas de crise sanitaire à impact majeur sur l'activité de votre entreprise, quel aménagement choisiriez-vous entre :

Option 1 : La mise en activité partielle indemnisée à 100% de votre salaire.

Option 2 : La mise à disposition de vos compétences au service de la gestion de la crise sanitaire (auprès de la réserve civique par exemple) rémunérée à 100% par votre employeur dans le cadre d'un mécénat de compétences.

■ Activité partielle ■ Mécénat de compétences



Dans un contexte de crise sanitaire, 58 % des membres de la communauté des Jeunes IHEDN privilégient leur mise à disposition dans le cadre d'un dispositif de mécénat de compétences, rémunéré à 100% par leur employeur (1).

■ Interprétation

Si le recours au mécénat de compétences est encouragé, les Jeunes IHEDN insistent sur le fait que les entreprises doivent y voir un intérêt : des contreparties fiscales avantageuses doivent leur être octroyées pour avoir renoncé au dispositif d'activité partielle et mis à disposition leurs compétences.

Les Jeunes IHEDN insistent sur le fait que sa mise en œuvre doit se faire sur la base du volontariat des salariés.

Ce dispositif innovant divise cependant la jeunesse : 42% des sondés maintiennent une préférence pour l'activité de chômage partielle, celle-ci étant plus avantageuse (les salariés n'ayant pas le droit de travailler lorsqu'ils y sont soumis) qu'une mobilisation.

(1) Résultat obtenu sur une base de 38 répondants après sondage sur nos réseaux sociaux – Echantillon moyen : 48

Ambition #6

En sortie de crise, revoir les politiques de rémunération des acteurs qui sont en première ligne





Ambition #6

En sortie de crise, revoir les politiques de rémunération des acteurs qui sont en première ligne

La mobilisation des soignants, routiers, livreurs, caissiers / caissières, forces de l'ordre, postiers et de toutes les autres professions exposées à cette crise - car exerçant au sein d'OIV - révèle leur importance dans l'économie et dans la survie du pays. Le rapport de force va être reconfiguré dans le monde du travail, aujourd'hui avec d'un côté des cadres confinés à domicile, et de l'autre des professions exposées en première ligne, incarnation de la Résilience et de la gestion de crise.

Il est indispensable de revaloriser ces métiers du "bas de la chaîne" et la rétribution peut être un levier de reconnaissance. Cette rétribution peut être symbolique (la reconnaissance des Français envers le personnel soignant avec les applaudissements de 20 heures en est une illustration) ou monétaire. En ce sens, un chantier de revue de la rémunération des professions du secteur public qui agissent dans cette crise (forces de l'ordre, soignants par exemple) ou des salariés du privés en première ligne (ceux des OIV), doit être envisagé. D'autant plus que le droit de retrait en cas de crise est difficilement activable pour ces salariés lorsque les OIV activent leur plan de continuité d'activité (PCA).

Proposition 1

La mise en œuvre d'un chantier autour des grilles indiciaires de la fonction publique, doit être mené afin de peser l'importance des postes les plus exposés aux risques. Ce chantier, lourd au regard des contraintes que présente le secteur public, pourrait être initié en lançant une étude auprès de l'ensemble des agents, en évaluant leurs attentes et en réévaluant les risques et contraintes des postes. Assurer le service public c'est aussi maintenir sa qualité à travers une rémunération juste des agents les plus exposés aux risques.

Proposition 2

Un salaire de base minimum, supérieur au SMIC, pourrait être envisagé pour les salariés du privé opérant au sein des OIV. A travail égal, salaire égal, mais à salarié d'importance vitale, salaire d'importance vitale.

France #2

**DEVENIR PLUS PERFORMANT EN MATIÈRE DE
GESTION DE CRISE**



DEVENIR PLUS PERFORMANT EN MATIÈRE DE GESTION DE CRISE



Il ne peut pas y avoir de crise la semaine prochaine : mon agenda est déjà plein.



Henry Kissinger

Avec la crise sanitaire, s'est posée la question de notre préparation à la crise, de notre réactivité à cette dernière et de l'emploi de moyens et de forces pour la gérer. Comme Kissinger, il semble que notre agenda n'était pas programmé pour accueillir la crise que nous vivons. Nous avons donc échangé autour de plusieurs ambitions visant à nous rendre plus réactifs et efficaces en matière de gestion de crise.

Nous suggérons d'impliquer des experts militaires des risques Nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques (NRBC) pour la résolution de crise sanitaire à caractère non malveillant.

La communication interne et externe des armées pourrait également être plus transparente et renforcée pour éviter les spéculations infondées. Enfin, nos réflexions ont mis en évidence deux enjeux de gestion de crise capitaux : le maintien de l'ordre à l'heure d'une crise sanitaire et la gestion de la dite crise en milieu urbain à forte densité.

Ambition #7

Nouvelle articulation entre les forces NRBC et le personnel médical régulier





Ambition #7

Nouvelle articulation entre les forces NRBC et le personnel médical régulier

Il apparaît surprenant que les corps d'armée en charge des questions NRBC, n'aient pas été appelés en renfort dès le déclenchement de la crise sanitaire du Covid-19, qui représente pourtant une menace biologique grave à l'échelle du territoire national. Ces unités spécialisées n'ont été mobilisées que ponctuellement dans le cadre de la très récente opération Résilience, lancée par la ministre des Armées le 25 mars 2020.

Elles interviennent notamment dans la désinfection des aéronefs lors de la mise en place du pont aérien, destiné à désengorger les hôpitaux, mais également en conseillant une entreprise privée ayant désinfecté l'Assemblée nationale et le Sénat, en vue du vote de la loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire.

Proposition

Il serait nécessaire de lancer une réflexion gouvernementale pour articuler, en cas de crise sanitaire, les forces NRBC et les forces sanitaires régulières, afin d'élargir la composante biologique dans le champs d'action des forces NRBC.

France #3

L'INFORMATION ET L'ÉDUCATION AU
SERVICE D'UNE NATION RÉSILIENTE



L'INFORMATION ET L'ÉDUCATION AU SERVICE D'UNE NATION RÉSILIENTE

“ Tous les jours on se dit : « Bah ! J'ai bien le temps, j'apprendrai demain ». Et puis tu vois ce qui arrive...

”

Alphonse Daudet

Les situations d'adversité nous permettent de rebondir et d'apprendre à faire face à toutes les éventualités. Se préparer à l'adversité, c'est donc envisager toutes les évolutions possibles de notre environnement et apprendre à y répondre.

Cette crise nous a mis face à nos limites : l'impréparation et la difficile adaptation aux mesures mises en œuvre. Pourtant, les concepts de résilience et de gestion de crise sont en vogue et nombre d'ouvrages, de conférences, de méthodes et de formations les ont popularisés ces dernières années.

Développer une culture de l'adaptation et de la résilience nous apparaît indispensable. Sur le plan de la gestion de crise d'abord, en formant citoyens et élèves pour faire face à tout bouleversement dont notre pays ferait l'objet. Sur le plan de la prévention ensuite, en informant et en appelant à la vigilance des citoyens, notamment sur le plan des fraudes numériques. Enfin, dans un pays où 20% de la population est constituée d'élèves de l'enseignement primaire et secondaire, il nous apparaît indispensable de disposer d'un système éducatif agile et en capacité d'absorber les innovations pour avancer en amélioration continue. Ni demain, ni plus tard, ce changement doit être réfléchi et s'opérer aujourd'hui.

Ambition #8

Développer une culture de la gestion de crise auprès des citoyens





Ambition #8

Développer une culture de la gestion de crise auprès des citoyens

Dans les agences régionales de santé, l'acculturation à l'urgence devrait être renforcée par des formations spécifiques et des exercices réguliers, de façon à accélérer la prise de décision dans l'intérêt du malade, en période de crise. En parallèle, un établissement de santé est dans l'obligation légale de se doter d'un « plan blanc » relatif à la gestion de crise. Ce dispositif n'est activé qu'en cas d'urgence.

Concernant la formation des civils, le cas du Japon, pays très exposé aux catastrophes naturelles telles que des séismes ou des tsunamis, est intéressant à étudier, voire à dupliquer. Les enfants sont formés dès leur plus jeune âge aux gestes essentiels (couper le gaz, se réfugier sous une table *etc.*). Des camions de simulation sismique sont régulièrement déployés dans les rues du pays, à titre d'exercice national ; et le commerce d'accessoires de survie rencontre un vif succès.

Les armées japonaises vont même jusqu'à diffuser une version allégée de leur documentation sur les processus de gestion de risques NRBC, afin de former les populations civiles à réagir en cas d'urgence.

Proposition 1

Il serait intéressant de former régulièrement les citoyens français à réagir en cas de crise, au travers de communications ciblées et d'exercices réguliers, qui pourraient être organisés au sein des entreprises et coordonnés par l'Etat, afin de réveiller les réflexes de gestion de crise.

Proposition 2

Il pourrait être utile d'anticiper les crises sanitaires, en commercialisant auprès du grand public des « kits épidémie », labellisés par l'Etat et répondant à des normes et critères de qualité rigoureux, rendus obligatoires, à l'instar des kits de signalisation automobile.

Ambition #9

Développer une culture de la gestion de crise auprès des élèves





Ambition #9

Développer une culture de la gestion de crise auprès des élèves

Le confinement et la pandémie sont des situations inédites, jamais vécues en France. Pourtant, elles sont connues, depuis des décennies, d'autres pays qui se sont révélés mieux préparés en cette crise sanitaire et plus réactifs que la France. C'est le cas de certains pays d'Afrique touchés par des crises sanitaires majeures comme la Guinée ou le Nigéria, ou de certains pays d'Asie (Ebola, SARS-Cov, fièvres, etc.). La violence et la rapidité de l'épidémie en France ont constitué une véritable surprise, l'éventualité d'une crise d'une telle envergure ayant été ignorée depuis plusieurs années. Une probabilité reste une probabilité et cette aventure pandémique nous le rappelle. Elle nous pousse à réfléchir aux moyens d'anticipation des prochaines crises et à la préparation de la population, notamment les enfants qui ont vu leur cadre d'apprentissage et de vie transformé.

Il apparaît indispensable de mettre en place une culture de la gestion de crise en préparant les élèves et étudiants aux prochaines crises. Il ne s'agit pas de les inquiéter, mais de les sensibiliser aux changements qui peuvent survenir dans leur quotidien et leur permettre de s'adapter. En ce sens, il nous apparaît nécessaire d'intégrer à leur programme une sensibilisation à la gestion de crise, de la même façon que des sensibilisations à la sécurité routière peuvent être menées de façon régulière dans les établissements scolaires.

Proposition 1

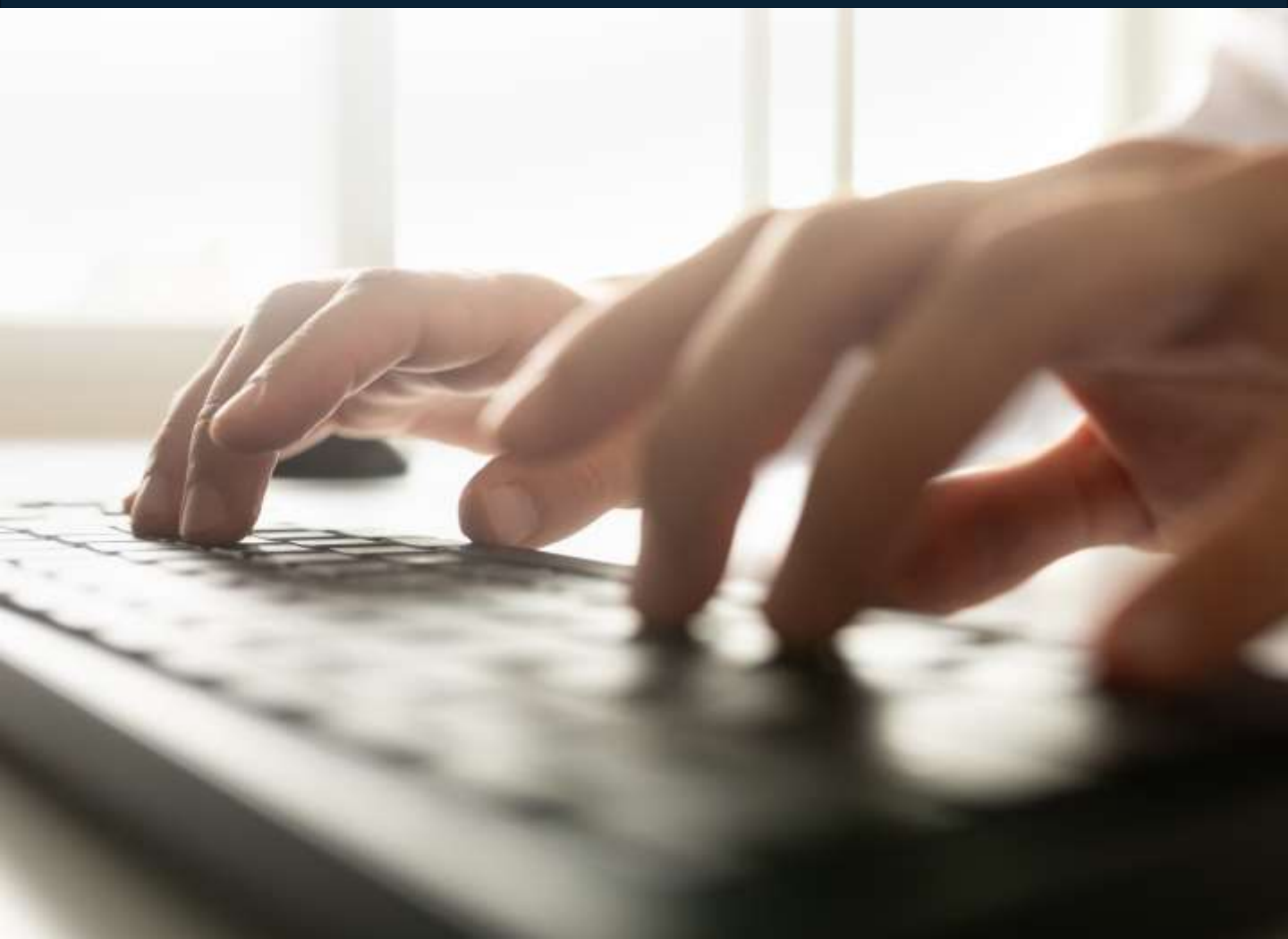
Créer une formation de base à la sécurité, à la santé et au secourisme, dispensée dans les établissements d'enseignements primaire et secondaire, voire les universités et sanctionnée par une attestation (type ASSR), à inscrire dans les programmes scolaires.

Proposition 2

Intégrer des modules sous forme de serious game dans cette formation pour permettre l'engagement des élèves et les mettre en situation réelle, notamment pour les plus jeunes élèves.

Ambition #10

Éduquer les citoyens à l'hygiène numérique





Ambition #10

Éduquer les citoyens à l'hygiène numérique

En cette période de crise qui accroît le niveau de connexion des individus, la menace cyber est exacerbée et touche les particuliers. L'inquiétude et les tensions profitent aux personnes mal intentionnées, ravies de voir une population ultra-connectée. Les citoyens manquent actuellement de connaissances en matière d'hygiène numérique pour se prémunir des agressions. Il est nécessaire de proposer une offre pédagogique adaptée à toutes les personnes vulnérables à ces attaques.

Au regard des observations faites, il nous semble important de renforcer considérablement les messages pour informer des pratiques frauduleuses, et éviter la propagation de rumeurs et *fake news*, parfois répandues à des fins de déstabilisation politique.

L'objectif est de protéger la population déjà financièrement éprouvée, d'éviter les fuites de données, et d'apaiser les tensions provoquées par la mouvance complotiste, surfant sur l'inquiétude et la crainte qui sont courantes en temps de crise.

Proposition 1

Créer une plateforme et des comptes « justiciers » sur les réseaux sociaux ou une plateforme pour faire la traque aux fausses informations des personnes publiques, des sites de presse en ligne ou des émissions télévisées et systématiquement les dénoncer comme telles en apportant preuve et argumentation.

Nous avons suivi la mise en ligne de la plateforme “Désinfox” par le gouvernement pour les *fake news* liées à la crise actuelle et nous pensons qu’elle doit être massivement relayée et élargir les partenariats avec les médias nationaux et européens.

Proposition 2

Proposer un MOOC « hygiène numérique » adapté aux collégiens, lycéens et aux universitaires, qui devrait devenir obligatoire au sein des établissements. Développer également une version pour les seniors victimes de la fracture numérique. Pour le moment l’offre existante se concentre sur des services aux seniors déjà numérisés (HappyVisio) mais une autre majorité silencieuse doit être initiée à ces outils.

Proposition 3

Nous proposons également de sensibiliser davantage chaque individu pour améliorer les comportements en matière de sécurité numérique en renforçant la communication de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d’information) et de la DGCCRF (Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes) auprès du public, pour informer largement des bonnes pratiques d'hygiène informatique et des arnaques repérées. Pour cela, il serait possible de recourir à des moyens très grand public comme la diffusion de spots à la télévision par exemple, au même titre que les recommandations d'hygiène sanitaire concernant le Covid-19.

Ambition #11

Education : Garantir l'égalité en diversifiant les supports de formation des élèves





Ambition #11

Education : Garantir l'égalité en diversifiant les supports de formation des élèves

La crise sanitaire et le confinement qui en découle, révèlent certaines fragilités de l'école française qui résident principalement dans son impréparation à des situations de crise et dans le manque de dispositifs nationaux coordonnés pour assurer la continuité en matière d'éducation. Dans le primaire et dans le secondaire, les réponses ont d'abord été locales, à l'initiative des professeurs qui ont dû s'organiser – faute de matériel ou de processus, afin de dispenser un enseignement à distance. L'utilisation des email, de WhatsApp, des visio-conférence, du courrier postal, etc. : les supports d'échange entre les élèves et les professeurs se sont avérés nombreux, différents selon les écoles et ont été mis en place de façon spontanée. A cette diversité d'outils, répond une disparité de situations familiales pour les élèves qui n'ont pas tous accès aux moyens de communication utilisés (internet, téléphone, ordinateur personnel etc.) ou qui doivent composer dans des fratries aux mêmes besoins. « La Maison Lumni » de France Télévisions, en partenariat avec l'Education nationale, est intervenue comme palliatif à cette situation, dispensant sur une chaîne publique un contenu éducatif que l'on peut également retrouver sur une plateforme numérique. Elle est une solution non optimale, dans une France où les taux d'équipement des ménages en téléviseurs (94%), en ordinateurs (86%), en smartphones (72%) et en tablettes (49%) sont élevés comparativement à d'autres pays, mais dont le nombre moyen pour ces équipements (1,5 / personne) ne répond pas à tous les besoins de la famille (CSA, 2018). Comment assurer l'inclusion et l'égalité en matière d'éducation s'il n'existe aucune égalité de moyens pour s'éduquer ?

Pour beaucoup, le tout numérique en matière d'éducation a été présenté comme la voie à suivre car généralisé et facile d'accès. Nous tenons une position plus mesurée, la fracture numérique restant importante dans une France identifiée parmi les championnes de l'inégalité dans le monde par l'OCDE.

Pour Les Jeunes IHEDN, le salut réside surtout dans une politique éducative qui diversifie les supports de formation : le système éducatif doit être réinventé par l'Education nationale afin de répondre à toutes les configurations et à toutes les situations que présentent les élèves. Cela passe avant tout par le fait de donner la voix aux professeurs non plus seulement à travers la classe physique, classique, mais à travers différents supports pour garantir l'accessibilité de tous à des moyens pour s'éduquer, pour limiter le décrochage scolaire et enfin pour pouvoir être réactif dans toutes les situations – notamment de crise.

Proposition 1

Permettre l'éducation en continu en créant des canaux nationaux pérennes dédiés à l'éducation par classes d'âge et niveaux sur des supports comme la télévision (des chaînes nationales) ou la radio (des programmes scolaires retranscrits en continu à la radio).

Proposition 2

Développer une plateforme numérique afin de donner l'accès aux programmes scolaires et au matériel pédagogique à tous les français. Cette plateforme aurait une double fonction : permettre aux élèves d'apprendre à distance, permettre aux parents de dispenser l'école à la maison si besoin ou d'organiser des enseignements de proximité. La plateforme « Ma classe à la maison » du CNED se doit ainsi d'être développée et généralisée, même après la crise.

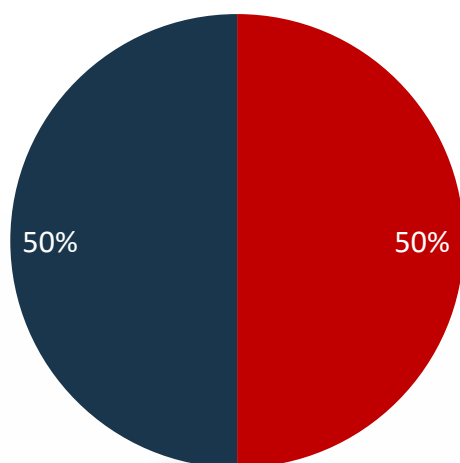
Attention, ces pistes de développement ne doivent pas se substituer au professeur et à un suivi pédagogique, qui restent seuls garants de la progression et du développement des élèves.

Education à distance : que pense notre communauté ?



L'enseignement à distance doit-il être une modalité pédagogique comme une autre, à inclure dans le parcours des élèves ?

■ OUI ■ NON



La moitié (50%) des membres de la communauté des Jeunes IHEDN estime que l'enseignement à distance doit devenir une modalité pédagogique comme une autre (1).

■ Interprétation

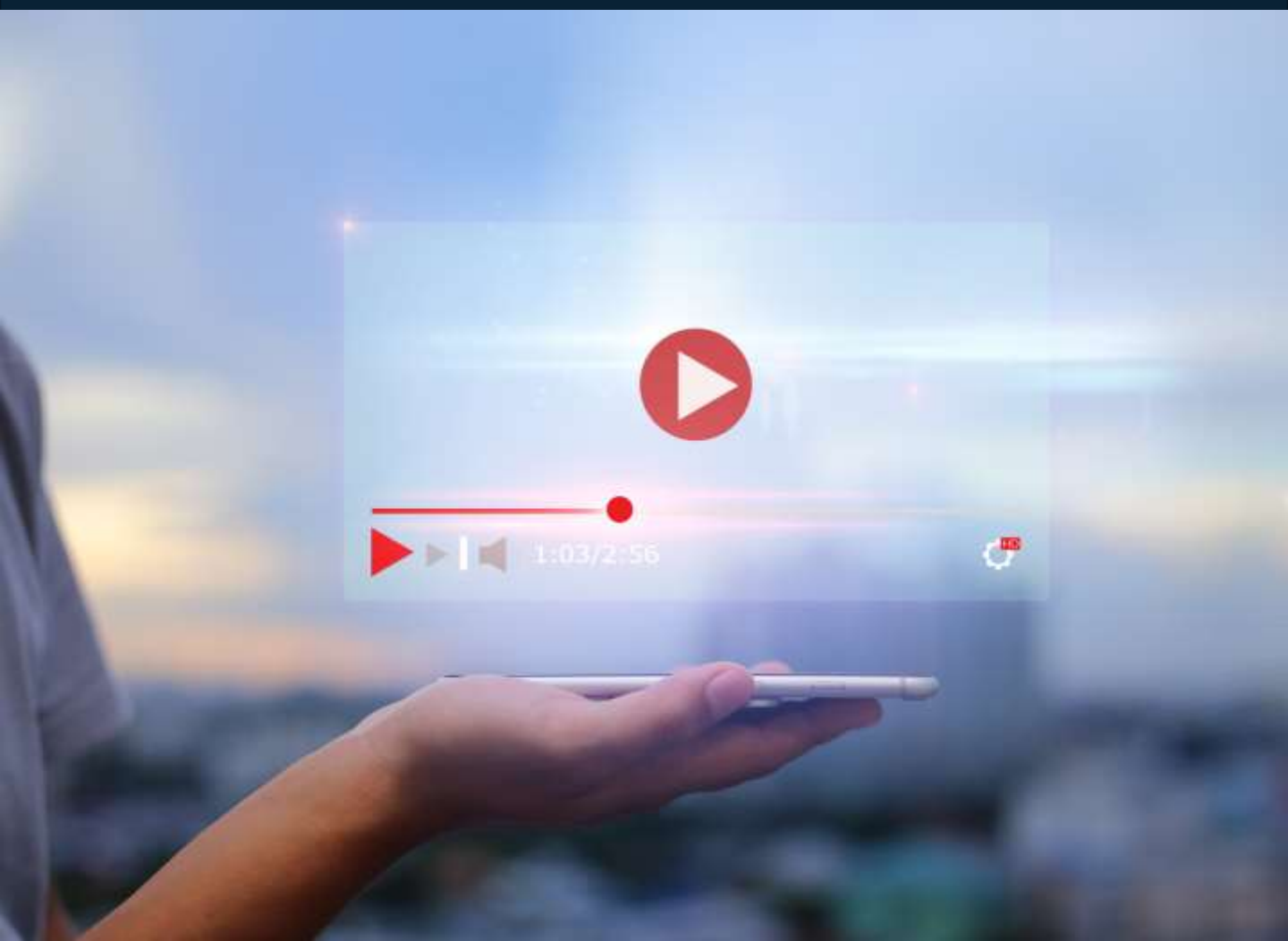
Notre communauté est partagée face à la question de l'enseignement à distance. Il apparaît souhaitable pour une majorité, mais nos membres nous ont interpellés sur les garde-fous à envisager pour maintenir l'inclusion.

La crainte principale de ceux qui s'opposent à la généralisation de cette modalité d'apprentissage réside principalement dans le fait que les élèves ne sont pas tous égaux en termes d'équipements et d'accès à des outils d'apprentissage à distance (question de l'accès Internet, accès aux connaissances, environnement éducatif pas toujours favorable au sein des foyers, etc.), de même que certains élèves nécessitent un accompagnement non virtuel dans leur développement (élèves handicapés par exemple).

(1) Résultat obtenu sur une base de 40 répondants après sondage sur nos réseaux sociaux - Echantillon moyen : 48

Ambition #12

Education : Promouvoir l'innovation pédagogique dans les enseignements et dans la formation des professeurs





Ambition #12

Education : Promouvoir l'innovation pédagogique dans les enseignements et dans la formation des professeurs

Il arrive souvent que l'enseignement dispensé en classe soit remis en question par les élèves qui, en quelques recherches Google ou à l'issue d'une soirée YouTube, mettent à l'épreuve les professeurs et leurs enseignements.

Dans cette logique de diversification, il faut comprendre que les usages actuels (des élèves, de leurs parents, mais également des professeurs) évoluent. Les sources sont de plus en plus numériques, l'élève participant lui-même à la recherche et à l'acquisition de connaissances, sur de nouveaux supports d'apprentissage. La classe est essentielle, mais elle ne suffit plus. Aussi, dans une logique d'adaptation, les enseignements doivent innover en permanence tant dans leur contenu (plus réactif face aux actualités et à une information plus volumineuse, plus diverse et plus facile d'accès) que dans leurs formats (en prenant en compte les nouveaux usages qui se veulent plus connectés).

La formation des professeurs dans les Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPE) est principalement centrée sur la classe et le contenu éducatif. Il est indispensable d'intégrer dans le tronc commun des futurs professeurs des enseignements liés à l'innovation pédagogique, avec l'usage notamment de différents supports. Les professeurs de demain doivent être en capacité d'enseigner dans toutes les configurations, en présentiel ou à distance, à travers différents canaux, de même que les élèves doivent être agiles dans leur manière d'apprendre, en crise ou en temps de « paix ». Ceci leur permettra d'être préparés aux potentielles futures crises en s'adaptant, mais aussi de disposer d'un enseignement qui évolue avec leur temps.

Proposition 1

Mener une innovation pédagogique en continu en auditant et en orientant régulièrement les programmes scolaires et le cadre d'enseignement pour diversifier le contenu, les supports pédagogiques et disposer d'un système éducatif ancré dans son temps. Cela pourrait concerner l'usage d'outils numériques, des approches vidéos ou podcastées, l'intégration de nouvelles modalités d'apprentissage, *etc.* Quid du gaming dans l'enseignement de matières traditionnelles ou des E-sports par exemple, révélés comme étant de formidables vecteurs d'apprentissage depuis plusieurs années de par l'engagement qu'ils suscitent ? Les pistes sont nombreuses et l'Education nationale doit créer les conditions pour les identifier, les partager et les mettre en œuvre.

Proposition 2

Intégrer l'enseignement aux outils numériques au fur et à mesure dans le parcours des élèves. En effet, la dotation en équipements numériques étant inégale au sein des ménages, il est du rôle de l'école de permettre aux élèves de connaître et d'utiliser les outils numériques dont ils feront usage dans le futur : ordinateurs, tablettes, smartphones, *etc.*

Proposition 3

Réinventer la formation des enseignants dans les INSPE en leur apprenant à enseigner et à adapter leur pédagogie sur différents supports (audios, vidéos, papier et numérique) tout en les préparant à un suivi pédagogique qui doit être agile et s'adapter à différents supports.

France #4

**CRÉER LES CONDITIONS POUR REBONDIR
DURABLEMENT**



CRÉER LES CONDITIONS POUR REBONDIR DURABLEMENT



Personne ne peut retourner en arrière, mais tout le monde peut aller de l'avant. Et demain, quand le soleil se lèvera, il suffira de se répéter : je vais regarder cette journée comme si c'était la première de ma vie.



Paulo Coelho

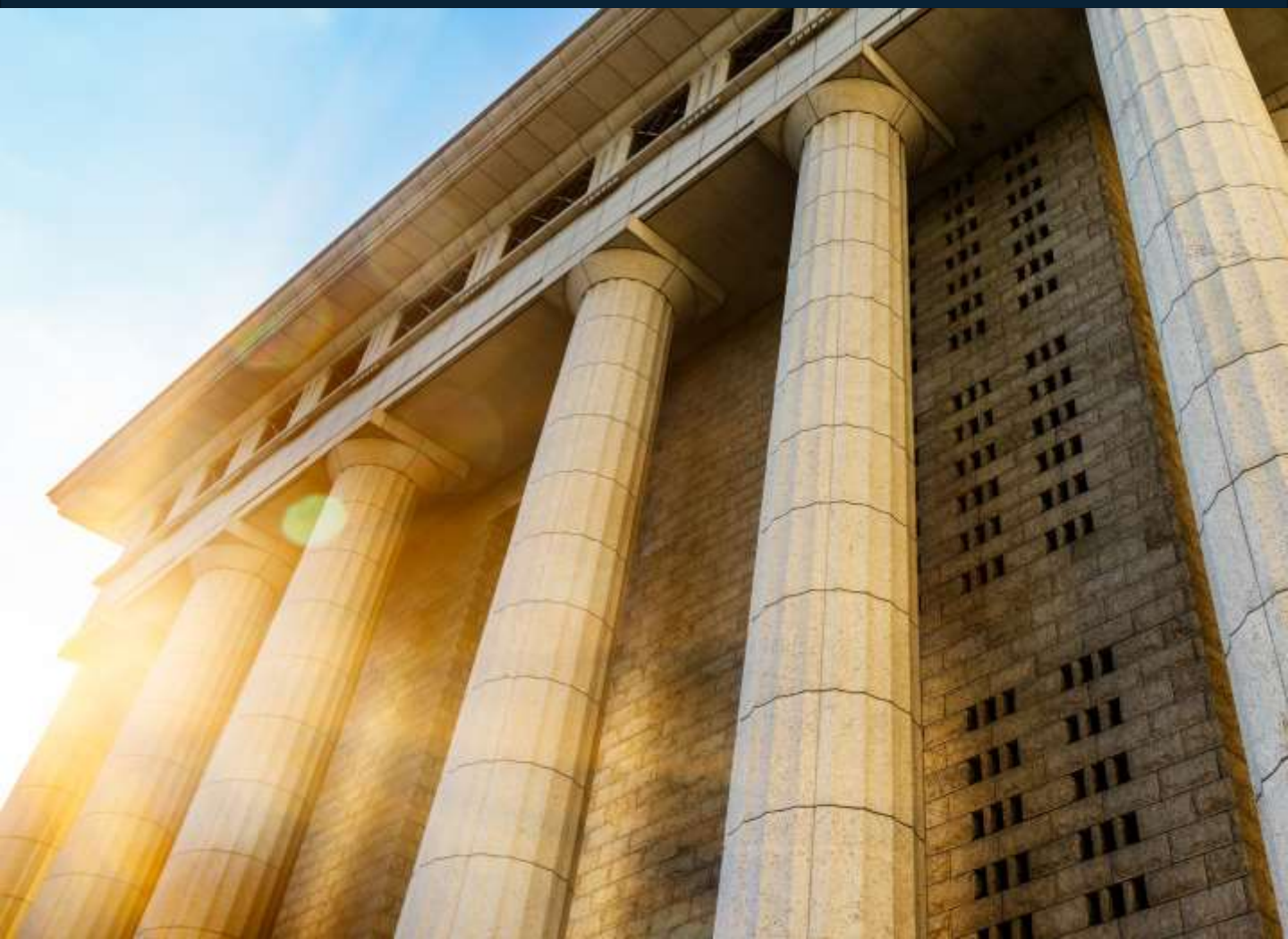
Dans son Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, le ministère des Armées définit la résilience comme étant “la volonté et la capacité d’un pays, de la société et des pouvoirs publics à résister aux conséquences d’une agression ou d’une catastrophe majeure, puis à rétablir rapidement leur capacité de fonctionner normalement, ou à tout le moins dans un mode socialement acceptable. Elle concerne non seulement les pouvoirs publics, mais aussi les acteurs économiques et la société civile toute entière”.

Servons nous de la crise sanitaire de 2020, qui a ébranlé notre pays et la planète entière. Comme le souligne l'étymologie du mot “résilience”, essayons de revenir à l'état initial, tout en tirant partie de nos erreurs pour nous améliorer et rebondir durablement.

La crise économique qui suivra cette crise sanitaire doit donc pousser notre société à se réinventer et à innover, en relançant la fabrication et la consommation françaises. La jeunesse française engagée, interrogée lors de la rédaction de nos propositions, espère que la transition écologique, la sécurité sanitaire et l'indépendance de nos ressources stratégiques, seront considérées comme des enjeux prioritaires dans le monde de demain.

Ambition #13

Créer une Haute Autorité Française à la Résilience





Ambition #13

Créer une Haute Autorité Française à la Résilience

Le modèle économique actuel est fondé sur un équilibre instable qui oscille entre approche par les risques et approche par l'innovation. En ne se basant que sur des scénarios connus, la gestion des risques ne peut donc pas anticiper des scénarios peu probables, voire improbables (scénarios dits "*black swann*").

Ainsi, tous les cadres de gestion de risques que nous connaissons ne permettent pas de répondre pleinement à la crise actuelle.

Les Jeunes IHEDN ont donc souhaité imaginer comment l'Etat et les entreprises, pourraient anticiper au mieux les situations de crise en appelant à la création d'une Haute autorité à la Résilience.

Proposition 1

Sous l'impulsion de l'Etat, il serait très innovant d'utiliser les compétences sectorielles de chaque branche de l'industrie, en réunissant pouvoirs publics et secteur privé au sein d'une communauté, pour faire de la résilience nationale, un objectif commun. Il s'agirait donc de promouvoir une coopération patriote qui permettrait la création d'une Haute Autorité Française à la Résilience. Ce nouvel organe de l'Etat, serait en charge de créer un cadre commun de gestion des risques qui pourrait ensuite se décliner dans chaque secteur d'activité. Ce dispositif, associé à un arsenal légal et réglementaire contraignant, permettrait à l'ensemble des acteurs économiques et sociaux, dépourvus de PCA, d'être protégés et de savoir comment faire face aux situations imprévisibles. La Haute Autorité aurait donc des attributions plus larges que celles qui sont actuellement dévolues au secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN).

Proposition 2

Concrètement, pour accroître l'efficacité de cette démarche, il conviendrait tout d'abord d'identifier et de lister précisément les besoins des secteurs stratégiques ; de créer des indicateurs de suivi de la disponibilité des biens et services indispensables (matières premières, produits finis, équipements, etc.) ; de réaliser un plan d'approvisionnement et de *sourcing* ; et enfin de quantifier et acheter les stocks préliminaires permettant une mise en œuvre instantanée des mesures d'urgence.

Proposition 3

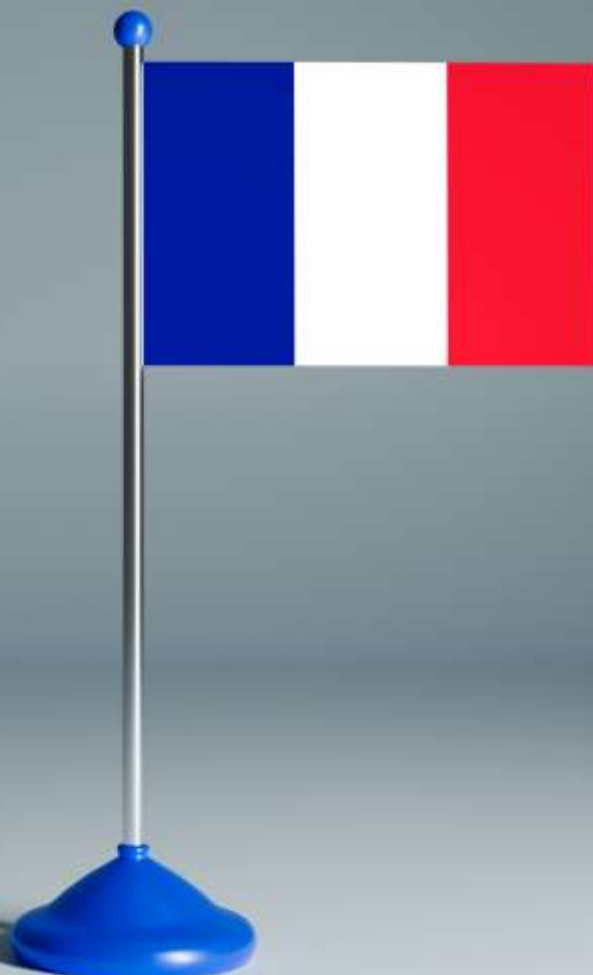
Par ailleurs, il est impératif de favoriser, au sein du Conseil National de l'Industrie et dans les différents Comités Stratégiques de Filières, la création d'un pôle, en charge des risques systémiques et de l'intelligence économique, qui déterminerait les forces et les dépendances de chaque segment du tissu industriel français.

Proposition 4

Pour aller plus loin, il conviendrait de déployer au sein des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) ou des préfectures, un « dictionnaire des cahiers des charges », indiquant les éléments et les spécifications techniques nécessaires à la fabrication et à l'industrialisation résiliente de produits stratégiques simples. Ceci permettrait de convertir rapidement des chaînes industrielles existantes, en capacités de production à grande échelle en cas de crise. Certaines innovations récentes, telles que l'impression en trois dimensions (3D), ont par exemple permis à des particuliers et à de petites entreprises, d'industrialiser, à une échelle locale, la production de dispositifs de protection sanitaire (masques, visières, etc.). Ainsi, à l'instar de l'Association française de normalisation (AFNOR), qui a publié les normes de fabrication des masques sanitaires grand public, permettant à chacun de s'impliquer dans la protection de la nation, il pourrait être intéressant d'intégrer à ce « dictionnaire des cahiers des charges », des plans d'impression 3D.

Ambition #14

Créer un commissariat à la relance pour la France





Ambition #14

Créer un commissariat à la relance pour la France

Au sortir de la crise sanitaire, les analystes prévoient une crise économique majeure. Plus qu'une crise, la France devra sans doute faire face à une guerre économique encore plus féroce qu'habituellement.

Nombre d'entreprises françaises, en difficulté économique, recevront sans doute des propositions d'investissements, voire de rachats en provenance de pays étrangers, notamment ceux qui auraient réussi à sortir de la crise sanitaire plus rapidement.

Ainsi, l'Etat, qui s'est déjà doté de services spécialisés en contre-ingérence économique, devra porter la plus grande attention aux entreprises, quelle que soit leur taille, considérées comme stratégiques pour la souveraineté de la nation, pour renforcer ce dispositif.

Proposition 1

Il serait intéressant d'envisager la création d'un Commissariat à la relance économique et industrielle, qui, rattaché au ministère de l'Economie et des finances, serait en charge de la réindustrialisation et de la relocalisation de certaines activités stratégiques sur le territoire national. Il lui faudra donc se doter d'une doctrine et d'une stratégie pour la relance économique, qui ne pourra majoritairement que se faire en promouvant et en appuyant le tissu économique national, rendant ainsi les alliances avec d'autres Etats marginales.

Proposition 2

Ce Commissariat à la relance économique et industrielle, en coopérant avec les branches sectorielles industrielles, pourrait également mettre en place des campagnes de communication d'influence auprès des jeunes, pour promouvoir les métiers de l'industrie. Pour ce faire, il pourrait être intéressant d'organiser un équivalent à la Fabrique Défense, organisée début 2020 par le ministère des Armées. Par ailleurs, l'augmentation des visites d'entreprises, organisées par les collèges et les lycées, pourrait permettre de promouvoir le tissu économique français auprès des jeunes.

Ambition #15

Encourager la relocalisation, l'innovation, la recherche et le développement dans l'industrie de santé





Ambition #15

Encourager la relocalisation, l'innovation, la recherche et le développement dans l'industrie de santé

Pour des raisons économiques, nous constatons depuis le début des années 1990, un désengagement des laboratoires pharmaceutiques français et européens dans la production de principes actifs et de médicaments indispensables en cas d'épidémie, mais à faible valeur ajoutée : ces productions ont été délocalisées principalement en Chine et en Inde.

L'Agence nationale de sécurité des médicaments (ANSM) et l'Agence européenne du médicament (EMA) estiment que près de 80% de la production mondiale des principes actifs est délocalisée en Chine, et que 60% de la production mondiale de vaccins est délocalisée en Inde.

Ceci induit nécessairement une dépendance de l'Etat français à d'autres pays en matière de santé et peut de fait, entraîner des ruptures de stocks (réactifs, médicaments, tests, vaccins, etc.) dommageables pour la santé.

Proposition 1

L'Etat doit encourager d'une part, la relocalisation de la production de matières premières, de substances actives et de produits de santé stratégiques sur le territoire national.

Proposition 2

D'autre part, il pourrait inciter le développement de technologies innovantes, tels que les anticorps pour le diagnostic et le traitement, et les capacités de production à grande échelle permettant un déploiement rapide en cas de crise de grande ampleur.

Proposition 3

Pour réduire le risque financier de l'innovateur, l'Etat pourrait s'engager à commander ces produits stratégiques en priorité auprès d'acteurs français (PME et grands groupes).

France #5

POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES
NUMÉRIQUES



POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES NUMÉRIQUES



L'égalité peut être un droit, mais aucune puissance humaine ne saurait la convertir en fait



Honoré de Balzac

Au pays des droits de l'Homme, le confinement a mis en lumière, avec force, les inégalités sociales en matière d'accès au numérique. Plusieurs services de base sont indispensables à l'inclusion de chaque citoyen dans un monde toujours plus connecté, et à la protection de ses données personnelles. Un service public du numérique pourrait assurer à chacun égalité, sécurité et confiance.

La jeunesse ne pose qu'une seule question à notre Etat de droit : sommes-nous prêts à contredire Balzac ?

Ambition #16

La sécurité numérique comme droit fondamental et service public





Ambition #16

La sécurité numérique comme droit fondamental et service public

Ce que l'on appelle la "révolution numérique" a conduit à la mise en place de nouveaux droits fondamentaux érigés comme garde-fous face aux nouvelles technologies et à l'Internet, dont la majorité ont été inscrits dans la Déclaration des droits fondamentaux numériques proposée par Hervé Morin en 2009 et formalisés par un ensemble de règlements intervenus ces dernières années pour encadrer le numérique (protection des données personnelles, secret des échanges numériques, etc.).

Et si nous élargissons le débat et cette question du droit ? Et si nous inscrivons l'accès au numérique comme droit social fondamental, au même titre que le droit à l'emploi et à la gratuité de l'enseignement public ?

Selon les Jeunes IHEDN, la sécurité numérique doit s'entendre dans son sens global à savoir : un accès facilité à la culture numérique, la capacité à pouvoir appréhender des technologies qui s'imposent dans notre quotidien de façon résorber la fracture numérique, l'accès gratuit à des outils de base pour assurer la protection numérique de tous, la prise en main et l'investissement massif de l'Etat pour garantir cette sécurité numérique.

Proposition 1

Envisager la mise en place, à titre gratuit, de formations et de services numériques publics et sécurisés qui offriraient des outils de base tels qu'une messagerie électronique, un outil de visioconférence, une solution de Virtual Private Network (VPN), un gestionnaire de mots de passe. En ce sens, s'appuyer sur des logiciels libres gratuits portant le label "Numérique inclusif" lancé par le Secrétaire d'Etat au numérique et les promouvoir, pourrait être une piste.

Proposition 2

La sécurité numérique doit devenir une prérogative régalienne au même titre que la sécurité physique des citoyens. Il faut adopter une politique publique volontariste en faveur de l'allocation de budgets conséquents pour la protection cyber des entreprises, des administrations, et particulièrement des hôpitaux, etc.

Proposition 3

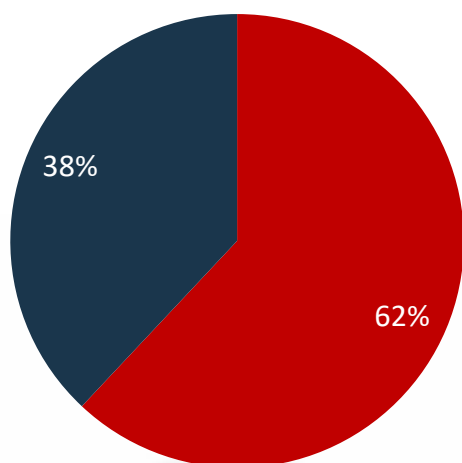
Pour proposer une offre sécurisée et souveraine en matière de sécurité numérique, il faut optimiser l'écosystème des acteurs pouvant développer et offrir des outils de ce type, en France et en Europe.

Numérique : que pense notre communauté ?



L'accès à des services numériques sécurisés et gratuits (messaging, outil de visio, gestionnaire de mot de passe...) doit-il devenir un service public ?

■ OUI ■ NON



62 % des membres de la communauté des Jeunes IHEDN est favorable à ce que le Numérique devienne un véritable service public (1).

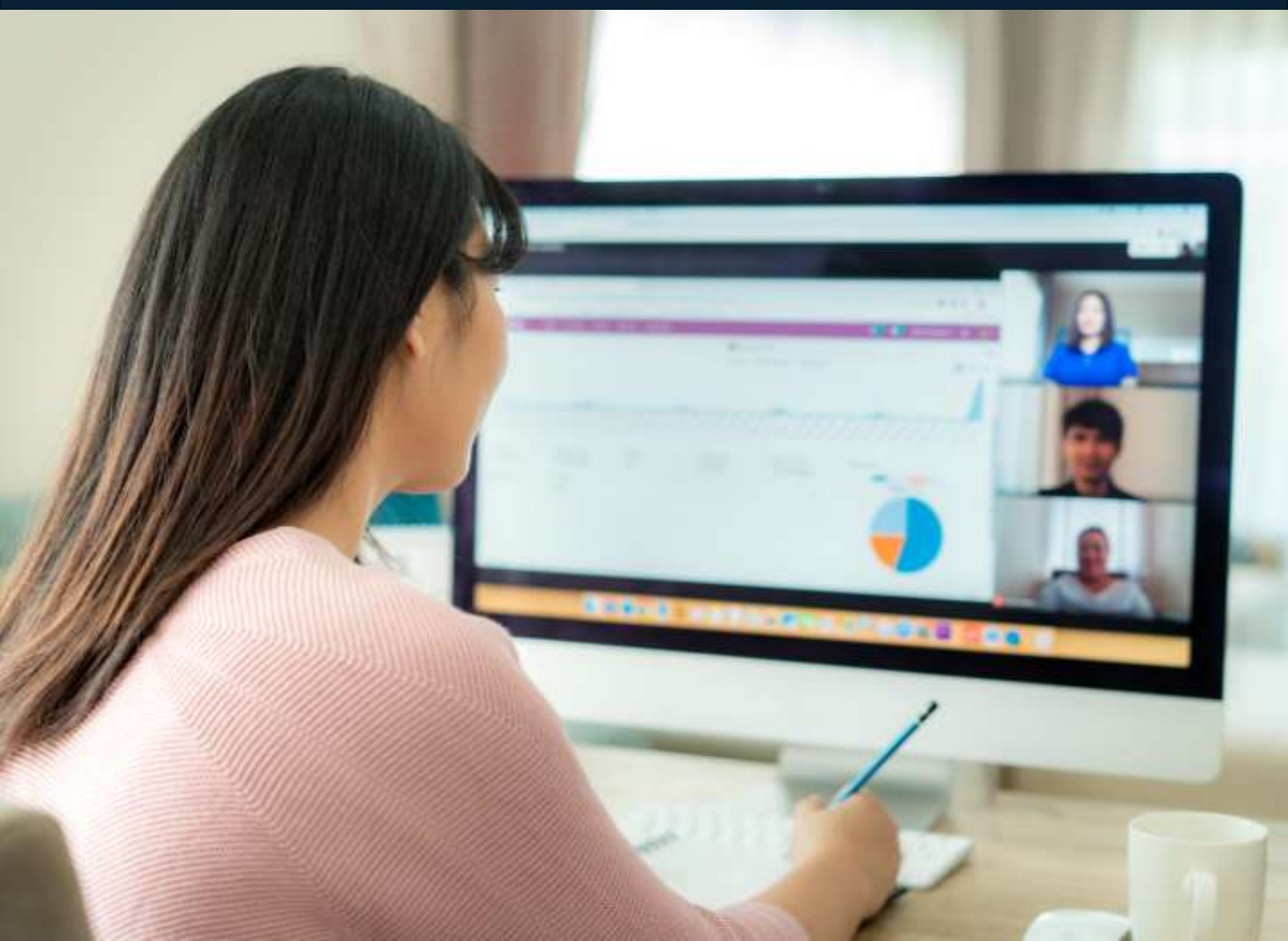
■ Interprétation

Face à la fracture numérique, à une inégale culture numérique et à la vulnérabilité des citoyens exposés à des attaques, à la manipulation des réseaux sociaux ou à la diffusion de fausses informations, il apparaît indispensable pour la jeunesse que l'Etat se saisisse de la question du Numérique et délivre des services publics dédiés.

(1) Résultat obtenu sur une base de 39 répondants après sondage sur nos réseaux sociaux – Echantillon moyen : 48

Ambition #17

Des dispositifs pour l'encadrement du travail à distance poussés par les collectivités et les entreprises





Ambition #17

Des dispositifs pour l'encadrement du travail à distance poussés par les collectivités et les entreprises

Le travail à distance s'est imposé comme une nécessité avec cette crise et a conduit certaines entreprises à lever leurs réticences autour du télétravail et à l'adopter comme une norme provisoire afin de poursuivre leurs activités. La crise sanitaire va certainement amener les dirigeants et les managers à porter un autre regard sur ce mode de travail et nous pensons que son acceptation va se généraliser, du fait d'une tendance au nomadisme professionnel qui s'accroît.

Le télétravail présente de nombreux bénéfices. D'ordre sanitaire d'abord, nous l'avons vu, en permettant aux salariés de ne pas se retrouver dans des lieux publics notamment dans un contexte de pandémie, d'ordre personnel ensuite en leur offrant de la flexibilité. Il permet ensuite, sur le plan logistique, de réduire les frais généraux des entreprises.

Pour autant, le cadre optimal n'est pas encore en place pour permettre aux salariés d'opter régulièrement pour ce mode de travail. En termes d'équipements (cadre de travail calme et isolé, couverture de réseau internet, ergonomie du poste de travail), tous les salariés ne font pas face aux mêmes conditions. En matière de management, la gestion d'équipes à distance représente un véritable défi et peut générer des risques psychosociaux (isolement du salarié, droit à la déconnexion non respecté, management difficile à distance, etc.) au sein de sociétés qui ne sont pas familières de ce mode de travail ou dont les encadrants ne sont pas formés à la gestion de salariés en télétravail. Autorités ministérielles et locales, comme entreprises peuvent se saisir du sujet.

Proposition 1

Les collectivités devraient multiplier les tiers-lieux de travail pour permettre aux salariés de travailler à proximité de leur domicile, avec un financement qui serait permis par les impôts locaux notamment. Dans le cadre d'une crise sanitaire cela permettra de limiter les déplacements longue distance ou le recours aux transports en commun. D'une façon plus générale, la tendance étant à la réduction des espaces de travail au sein des entreprises et au nomadisme professionnel, la mise en place de tiers lieux sera la bienvenue. Attention, la question de la sécurité de ces lieux devra être reconfigurée : les considère-t-on comme des lieux de travail, des espaces publics, des espaces privés ? Le débat est ouvert, mais l'idée mérite d'être explorée.

Proposition 2

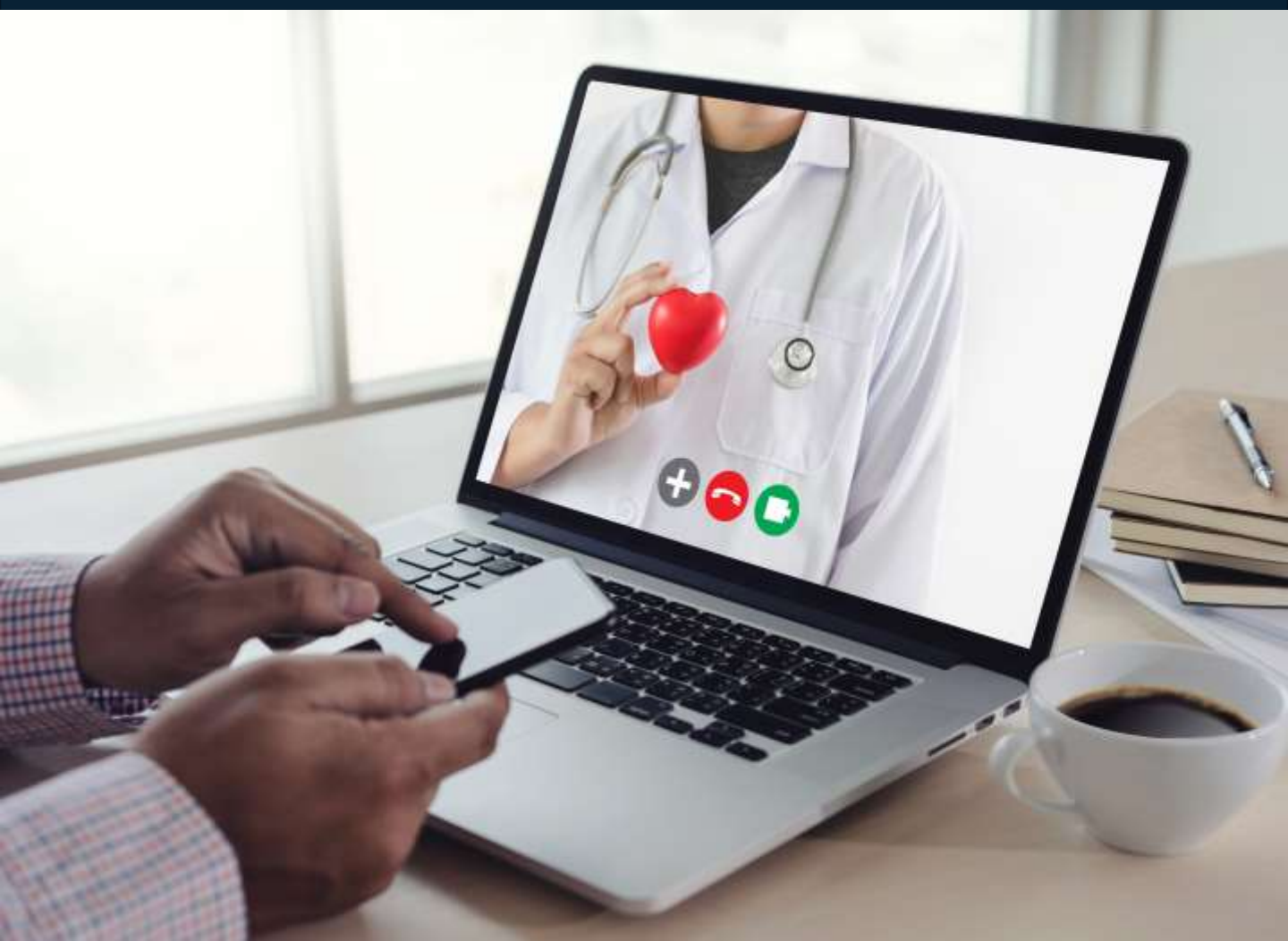
Au niveau des opérateurs de télécommunications et des municipalités, dans la lignée des *Smart Cities* ou "villes intelligentes", il serait pertinent d'organiser le recueil des données d'utilisation d'internet et de les analyser afin d'augmenter ou de réduire la capacité du réseau par zones de besoins. Dans le cadre d'un confinement par exemple, les quartiers d'affaires sont désertés et la majeure partie des salariés, notamment les cadres, travaillent désormais d'avantage à domicile. Ainsi, il serait utile d'optimiser l'accès au réseau dans les zones à forte densité où les travailleurs et consommateurs en ont le plus besoin.

Proposition 3

Les entreprises doivent pousser à la formation de leurs cadres et managers autour du travail à distance dans une logique de sensibilisation aux risques psycho-sociaux et pour préparer au mieux les salariés au travail dans toutes les conditions. Une charte des bonnes pratiques en télétravail pourrait également être mise en place à l'échelle des groupements d'entreprises ou impulsé par le ministère du Travail en renforçant l'arsenal légal existant autour du travail via les outils numériques (droit à la déconnexion, etc.)

Ambition #18

L'innovation et le numérique au service de la santé





Ambition #18

L'innovation et le numérique au service de la santé

La crise sanitaire du Covid-19 a accéléré la généralisation de la télémédecine. Recommandée par l'Etat, financée par l'Assurance maladie, cette pratique innovante est aussi plébiscitée par les médecins et les Français.

Proposition 1

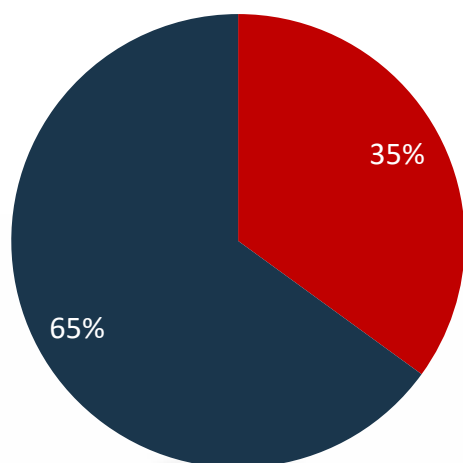
La télémédecine pourrait donc être pérennisée pour lutter contre les déserts médicaux. Pour aller plus loin, les communes ne disposant pas de médecins généralistes ou spécialistes, pourraient installer des lieux dédiés, équipés pour la téléconsultation et le télésuivi.

Tracer les données : que pense notre communauté ?



Face à une crise sanitaire exceptionnelle, seriez-vous prêt à accepter le traçage de vos données personnelles au nom de la santé ?

■ OUI ■ NON



65 % des membres de la communauté des Jeunes IHEDN ne souhaitent pas que leurs données personnelles soient tracées afin de répondre à une crise sanitaire (1).

■ Interprétation

La majorité de notre communauté se positionne contre une solution de traçage comme celle proposée via StopCovid. Les arguments avancés tiennent au partage de données personnelles et à leur exploitation par l'Etat et par de potentiels organismes privés. Aussi, les membres répondants ont également souligné l'efficacité limitée de la mise en place d'une application de tracing, son installation et son activation reposant sur le volontariat. Les réponses de ce sondage sont paradoxalement opposées aux ateliers que nous avons animé, au cours desquels les membres étaient plutôt favorables à une telle application et mettaient en cause un manque d'information et de connaissance de la technologie utilisée pour comprendre et expliquer le rejet de l'opinion publique.

(1) Résultat obtenu sur une base de 79 répondants après sondage sur nos réseaux sociaux – Echantillon moyen : 48

Ambition **#19**

La transformation numérique pour améliorer la performance de l'hôpital public





Ambition #19

La transformation numérique pour améliorer la performance de l'hôpital public

Le numérique est au cœur des stratégies nationales de santé (Dossier médical partagé, compte Ameli, dématérialisation, etc.) mais la transformation numérique à l'hôpital progresse lentement.

Par ailleurs, les cyberattaques visant les hôpitaux se multiplient et constituent une menace grave pour ces opérateurs d'importance vitale, qui peuvent être rapidement paralysés.

Proposition

La Direction interministérielle du numérique (DINUM), de concert avec l'ANSSI, pourrait lancer un programme commun de sécurisation des systèmes d'information des opérateurs stratégiques de santé, afin d'assurer leur résilience en période de crise.

France #6

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE COMME
ENJEU PRIORITAIRE



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE COMME ENJEU PRIORITAIRE



La nature offre à la fois ce qui nourrit le corps et le guérit, émerveille l'âme, le cœur et l'esprit



Pierre Rabhi

Nous pensons que le développement durable doit être majoritairement appréhendé au niveau européen avec l'appui des états. Deux ambitions sont tout de même à penser à notre échelle nationale.

La France a rédigé sa feuille de route pour l'application des 17 Objectifs du développement durable (ODD) pour l'horizon 2030 adopté par l'ONU en septembre 2015. Nous proposons d'embarquer le grand public dans l'accomplissement de cet "Agenda 2030".

Par ailleurs, en ce qui concerne les moyens de nourrir la population, une réflexion nationale est tout d'abord cruciale pour repenser notre modèle d'agriculture intensive et notre consommation.

Ambition #20

Embarquer le grand public pour la mise en oeuvre des objectifs de l'agenda 2030





Ambition #20

Embarquer le grand public pour la mise en oeuvre des objectifs de l'agenda 2030

L'agenda 2030 représente une opportunité pour la France de démontrer son engagement pour la transition écologique et d'impliquer tous les acteurs de la société pour relever ce défi.

Nous avons pris bonne note des objectifs pour investir la jeunesse française dans l'accomplissement de ces objectifs "Développer le réseau SDSN10 Youth en France" et "Appuyer l'intégration des ODD dans les programmes (exemple: Erasmus +)". Ces deux propositions sont en adéquation avec nos aspirations.

Proposition 1

Nous proposons de faire une communication massive à destination du grand public. Cette communication pourrait embarquer des personnalités influentes engagées dans la lutte contre le réchauffement climatique, comme notamment celles participant à l'Académie du Monde d'après.

Proposition 2

Organiser un appel à idées pour une déclinaison concrète de certains objectifs nous semble pertinent. Cet appel pourrait être ouvert à des lycées ou des universités. Ainsi, nous pensons que les collectivités pourraient se réapproprier certaines propositions pour les décliner à leur échelle, avec des objectifs que les citoyens seraient en capacité d'atteindre à plus court terme (ex: 2025).

Ambition #21

Repenser le modèle agricole intensif et notre consommation





Ambition #21

Repenser le modèle agricole intensif et notre consommation

Les exemples d'épizooties transmises aux humains sont nombreux et nous en vivons actuellement un avec le Covid-19.

Une solution pour réduire les risques d'apparition de maladies et pour ralentir leur transmission, pourrait être l'imposition de nouvelles normes plus strictes sur les conditions d'élevage des animaux. Pêle-mêle : la surface minimale par animal élevé, la garantie d'élevage de plein air, la labellisation, le suivi vétérinaire régulier mais également l'interdiction de consommation d'espèces à risque, nous semblent être des mesures facilement applicables. Dans un temps plus long une promotion d'une alimentation moins carnée et plus responsable – à l'instar de la promotion publique du laitier d'après-guerre – permettrait d'accélérer la protection et le recul des espaces dédiés à l'agriculture et à l'élevage au profit des habitats d'animaux sauvages, des forêts et, plus largement, des écosystèmes naturels.

Par ailleurs, il serait irresponsable d'envisager une révolution écologique en écartant, d'un revers de main, la nécessité de nourrir une population humaine toujours plus importante. Le défi alimentaire sur l'ensemble de la planète, est plus que jamais, au centre des enjeux contemporains.

Libérer de l'espace agricole disponible en réduisant notre alimentation carnée, et donc en diminuant la part de l'agricole destinée à nourrir les animaux d'élevage au profit d'une alimentation directe des humains est une première piste. La seconde consiste à favoriser un retour vers des exploitations de tailles bien inférieures et plus respectueuses des sols. La permaculture, par exemple, permet des rendements, à surface égale, dix fois supérieurs à l'agriculture intensive mécanisée. Loin d'être un retour au passé, elle constitue un bond vers l'avenir que la France et l'Europe se doivent d'accompagner et d'accélérer. Ainsi les enjeux alimentaires pourraient être résolus tout en libérant de l'espace colonisé au profit des forêts et écosystèmes naturels.

Proposition 1

Nous pensons qu'il faut mettre en place une prime conséquente pour les agriculteurs choisissant de passer à la permaculture. Cette prime prendrait en compte la perte de recette due au changement de type d'agriculture.

Proposition 2

Nous soutenons un changement des conditions d'élevage intensif des animaux en diminuant l'usage d'antibiotiques et en imposant des normes pour éviter la propagation de maladies en préservant l'environnement et la biodiversité.

Proposition 3

Nous devons trouver des moyens pour inciter les agriculteurs à éviter les pesticides, à utiliser des solutions alternatives respectueuses des sols. Dans cette même lignée, nous pensons qu'il faut proposer aux agriculteurs des solutions pour baisser la consommation en eau de l'agriculture.

Proposition 4

L'alimentation moins carnée, plus responsable et favorisant la saisonnalité de l'alimentation doit être mise en avant à l'école et également transparaître dans les politiques publiques.

Proposition 5

Nous soutenons également la mise en place de label du type « Made in France » dans les centrales d'achats de la grande distribution sur les rayons traditionnels.

EUROPE



Europe #1

AGIR EN UNITE



AGIR EN UNITE



L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble: elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait



Robert Schuman

L'unité dans l'adversité n'est pas qu'une simple expression : elle doit s'incarner à travers des actions concrètes comme le soulignait Robert Schuman. Avec la crise du Covid-19, nous avons manqué de marquer cette unité européenne : la coordination a été difficile, les décisions autonomes et déconnectées, les plans nationaux de confinement et de déconfinement non convergents... Si proches mais pourtant si loins les uns des autres dans la manière de gérer cette crise.

Si la construction européenne s'est formalisée et incarnée par des institutions politiques, administratives et financières, lors de cette crise nous n'avons pas suffisamment pensé l'Europe comme un territoire unique et connecté. A problème commun, nous n'avons su apporter rapidement des réponses communes. Ceci révèle la fragilité de l'Union européenne (UE) et de sa capacité d'action en temps de crise.

De ce fait, nous encourageons à la mobilisation coordonnée des pays de l'UE en déployant des modèles de gestion de crise communs. Nous proposons également de renforcer l'esprit d'union à travers la mise en place d'une solide stratégie de communication.

Ambition #22

Un modèle européen de gestion de crise et une mobilisation coordonnée





Ambition #22

Un modèle européen de gestion de crise et une mobilisation coordonnée

Considérant l'espace Schengen et notamment le nombre de travailleurs frontaliers, il est nécessaire de mettre en connexion les mesures prises au niveau national afin qu'un pays sorti d'affaire ne soit pas contaminé à nouveau par un pays voisin. Lors de cette crise, nous constatons à quel point les réactions ont été singulières, révélant des différences de stratégie de lutte contre le Covid-19 et une disparité des ressources entre des Etats voisins (que ce soit concernant le système de santé, industriel ou économique).

Nous préconisons des modèles de gestion de crise convergents et une mobilisation commune. L'Union européenne doit s'affirmer progressivement comme un acteur de la protection des citoyens européens : même si sa capacité à intervenir de façon rapide et sur un périmètre local est limitée, elle doit pouvoir assurer une réponse coordonnée de ses Etats membres.

Proposition 1

La mise en place d'un modèle d'état d'urgence sanitaire commun.

Proposition 2

Renforcer les effectifs et élargir les missions du comité de sécurité sanitaire européen (CSS), le groupe d'experts chargé de coordonner les mesures de préparation, de réaction et de coopération internationale.

Proposition 3

Exploiter les remontées du système d'alerte précoce et de réaction (SAPR) pour anticiper les épidémies.

Proposition 4

Rendre possible de façon pérenne un échange de moyens à une échelle plus grande avec une mutualisation des moyens logistiques (trains médicalisés, etc.) et un transport des malades, à l'échelle européenne, dans les pays où les systèmes hospitaliers sont le moins saturés. L'échange de personnel médical pourrait aussi être envisagé.

Proposition 5

Favoriser et renforcer le déploiement du mécanisme de protection civile de l'UE (ouvert au pays de l'Espace Economique Européen et au pays européens), qui a commencé à être déployé dans le cadre de la crise, depuis le 28 janvier 2020. Il a pour l'instant permis de rapatrier de nombreux citoyens de l'UE, de coordonner le déploiement d'équipes médicales dans les zones les plus contaminées, de créer une nouvelle réserve européenne de matériel médical d'urgence et d'activer le Centre de coordination de réaction d'urgence (ERCC).

Proposition 6

Favoriser et renforcer le Corps médical européen (CME, créé en réponse à la crise sanitaire d'Ebola), il dépend du Mécanisme de protection civile de l'Union européenne (MPCUE) et permet principalement de fournir des équipes médicales d'urgence et la mise en place de laboratoires communs. Mais seulement 11 Etats - dont la France - participent au mécanisme : le soutien de la communauté européenne doit donc être renforcé, et la France pourrait être le fer de lance de ce soutien au CME. Le CME pourrait également bénéficier de l'aide d'organisations non-gouvernementales telle la Croix rouge.

Ambition #23

Apporter une aide européenne aux pays en difficulté





Ambition #23

Apporter une aide européenne aux pays en difficulté

Il pourrait être du rôle de l'UE d'apporter son aide aux pays en difficulté hors Europe, de la même façon que la Chine. Il ne faut pas mettre en péril les relations établies depuis des dizaines d'années dans certains pays partenaires.

Proposition

Nous proposons d'élargir le domaine d'intervention de l'Initiative européenne d'intervention, l'IEI, dans le cadre d'intervention exceptionnelle ou créer un dispositif similaire activable en cas de crise. Cela se perçoit dans une dynamique humanitaire mais aussi pour se protéger à l'avenir. L'éventuelle action de l'IEI ou d'un dispositif similaire civilo militaire, pourrait être soutenue par l'Eurocorps (le Corps de réaction rapide européen) qui intervient principalement dans les opérations PSDC et OTAN.

Ambition #24

Contre la désinformation et les messages populistes en développant une stratégie de communication européenne





Ambition #24

Contrer la désinformation et les messages populistes en développant une stratégie de communication européenne

L'Europe est loin d'être faible face à la crise, mais se voit fragilisée par les attaques de ses opposants, qui n'hésitent pas à utiliser à cette fin tous les canaux de communication à leur disposition. La crise du Covid-19 met en exergue les difficultés auxquelles l'Europe fait face.

Plus que jamais, nous devons communiquer au grand public les succès de l'Europe en ces temps de crise et post-crise. Les populistes seront les premiers bénéficiaires de cette crise - c'est déjà le cas en Italie - et s'en serviront pour appeler à un retour à des politiques nationalistes et protectionnistes anti-européennes.

Comme l'a souligné Noel Curran, directeur général de l'Union européenne de radio-télévision, la désinformation n'est pas un phénomène nouveau. Elle n'a de remarquable aujourd'hui que la masse brute d'informations erronées en circulation rapide, et leur réception accrue par une population confinée pour qui les écrans et les réseaux sociaux sont les seules fenêtres ouvertes sur le reste du monde. Tout cela constitue une passerelle idéale pour diffuser des fausses informations.

Proposition 1

Il nous semblerait intéressant de renforcer les actions de communication pour montrer les bénéfices de la coopération européenne. Pour cela, la création d'un fonds européen par la Commission européenne pour le financement d'un média d'information, européen et public, diffusé gratuitement au sein des pays de l'UE pourrait être envisagé (une chaîne de télévision et de la presse écrite numérisée). Il faut, en effet, pouvoir démontrer aux populations la résilience des pays européens, les succès de l'UE et promouvoir un esprit d'appartenance commune. La gouvernance pourrait être partagée entre les médias de service public de l'ensemble des pays d'Europe. Euronews détenait ce rôle de média transnational promoteur de l'Europe, mais depuis le passage de la majorité de son actionnariat entre les mains d'acteurs privés, nous doutons que la chaîne puisse se démocratiser en Europe. A l'instar de titres nationaux comme Le Monde, ce média pourrait exploiter les réseaux sociaux et créer une boucle WhatsApp d'information pour garder les européens informés tout en s'adaptant à leurs usages et en restant gratuit.

Proposition 2

Afin d'éviter que certains acteurs mal intentionnés ne profitent de la situation pour diffuser des *fake news*, il est nécessaire de se concentrer sur la transparence des informations. Nous proposons de redoubler d'efforts et de recourir à la pédagogie pour ne pas laisser un vide, comblé par les spéculations infondées. Dans ce défi, qui ne s'annonce pas seulement pour les semaines à venir, mais pour les décennies futures, le rôle des médias publics et de quelques acteurs privés sera déterminant. L'échange de données sera primordial à l'échelle européenne et doit passer par une collaboration entre le public et le privé.

Europe #2

**GAGNER ENSEMBLE LA GUERRE
ECONOMIQUE**



AGIR EN UNITE



Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite



Henry Ford

La pandémie a fait vaciller le principe fondateur de libre circulation, si cher à l'Union européenne et à la jeunesse : les frontières disparues sont aujourd'hui rétablies. Face à ce réflexe de survie pour protéger leur territoire national, les Etats-membres parviennent cependant à coopérer pour trouver des solutions communes.

Promouvoir la préférence européenne dans la consommation de biens et de services produits en Europe ; relocaliser en Europe certaines capacités industrielles critiques pour retrouver une souveraineté régionale ; et adapter le droit des marchés publics afin de valoriser le savoir-faire européen, permettraient de faire front commun pour sortir de la crise, car travailler ensemble est gage de réussite.

Ambition #25

Promouvoir un patriotisme économique européen





Ambition #25

Promouvoir un patriotisme économique européen

Dans un contexte économique global et mondialisé, de nombreux secteurs d'activité ont délocalisé leurs capacités de production hors de l'Union européenne. En période de crise, les frontières peuvent être fermées et le commerce international fortement ralenti, impactant alors durablement l'économie et notamment, les secteurs stratégiques, les opérateurs d'importance vitale ainsi que les opérateurs de services essentiels (OSE).

Proposition 1

Ainsi, il serait ambitieux mais serait nécessaire de relocaliser en Europe certaines capacités industrielles critiques pour renforcer la résilience des opérateurs vitaux. Ce patriotisme économique européen, pourrait être un formidable levier pour renforcer les relations, parfois tendues, entre les pays de la zone économique européenne.

Proposition 2

Il convient de revoir et d'actualiser, au travers d'une cartographie, la liste des industries, secteurs et entreprises stratégiques en Europe, pour améliorer la gestion de crise et la continuité de la vie économique. Il serait alors intéressant de prioriser les secteurs stratégiques que sont notamment la recherche, la santé, l'environnement et l'approvisionnement en matières premières.

Proposition 3

En matière de sécurité économique et de coopération, il serait intéressant de créer un Service de l'information stratégique et de la sécurité économique (SISSE) à l'échelle européenne, comme le recommande la mission innovation et production en Europe, du Ministère de l'Economie et des finances, dans le rapport « Le nouvel impératif industriel » (G. Klossa, S.Guillon, Mai 2012). Cet organe dédié à l'intelligence économique européenne, permettrait de changer le paradigme, en une surveillance accrue des industries et secteurs stratégiques.

Proposition 4

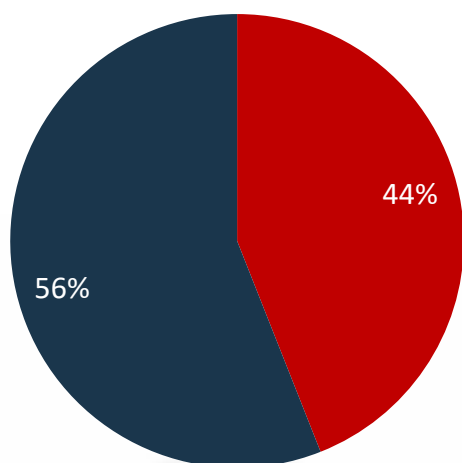
Enfin, il est nécessaire de revoir le droit des marchés publics afin de favoriser systématiquement le savoir-faire européen, notamment sur des activités d'intérêt vital.

Patriotisme économique : que pense notre communauté ?



La crise actuelle révèle une nécessité de faire preuve de patriotisme économique, notamment pour les activités d'importance vitale. Si retour du patriotisme économique il y a, doit-il être national ou européen ?

■ National ■ Européen



56 % des membres de la communauté des Jeunes IHEDN pensent que si l'après Covid-19 se caractérise par un protectionnisme économique, celui-ci doit se faire dans un cadre européen (1).

■ Interprétation

Il apparaît que notre développement ne peut plus être envisagé sans l'Europe au XXI^{ème} siècle. Néanmoins, cette question a divisé notre communauté : presque la moitié des répondants à nos sondages estiment que si retour du patriotisme économique il y a, celui-ci doit être français. Les arguments avancés tiennent compte de la réaction des pays d'Europe lors de la crise sanitaire qui, aux yeux de l'opinion publique, ne s'est pas incarnée par de la solidarité.

(1) Résultat obtenu sur une base de 72 répondants après sondage sur nos réseaux sociaux – Echantillon moyen : 48

Europe #3

S'ENGAGER POUR L'ENVIRONNEMENT



S'ENGAGER POUR L'ENVIRONNEMENT



Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants



Antoine de Saint Exupéry

Après sollicitation de notre communauté en avril sur nos réseaux sociaux, nous observons que 85% des Jeunes IHEDN croient en un futur au niveau européen basé sur une vision économique respectueuse de l'environnement.

La transition écologique est l'enjeu majeur de notre société - et de notre génération - et doit être appréhendée au niveau européen. D'une part grâce à des initiatives locales et nationales valorisées et démultipliées et d'autre part avec une politique européenne dite "offensive" en matière de protection de l'environnement, nous pensons que nous pouvons faire la différence et protéger la planète.

Cette conviction se matérialise par plusieurs ambitions que nous portons. Nous soutenons le Green Deal Européen qui constitue pour nous l'unique moyen pour les Etats membres d'agir collectivement et efficacement pour l'environnement. Nous accordons une grande importance à l'autonomie énergétique européenne accentuée dans ce contexte de crise sanitaire.

Nous préconisons également la décarbonation de notre économie et la réduction de notre dépendance au pétrole.

Pour finir, nous pensons qu'il faut renforcer largement la sensibilisation des européens et user de la pédagogie afin que les citoyens prennent pleinement conscience de l'importance de la protection de l'environnement pour les générations futures.

Ambition #26

Concrétiser le Green Deal Européen





Ambition #26

Concrétiser le Green Deal Européen

L'arrêt volontaire de notre économie sera nécessairement suivi d'un « plan de relance » à l'échelle nationale mais aussi mondiale. Les Etats devraient donc profiter de cette crise pour endiguer le réchauffement climatique planétaire. Cette crise donne à la population mondiale un aperçu de ce qui pourrait arriver sans politique robuste de préservation de l'environnement. Les Jeunes IHEDN soutiennent le Green Deal Européen, celui-ci représentant une vision long-terme de l'Europe en accord avec les ambitions de la jeunesse.

Il nous semble essentiel d'agir à l'échelle européenne pour envisager une telle transformation économique volontaire. Fixer à l'Union européenne l'objectif, inscrit dans la loi, de se rendre « climatiquement neutre » à l'horizon 2050 nous semble ambitieux mais nécessaire. Diminuer nos dépendances aux importations de biens de première nécessité, relocaliser notre production alimentaire et privilégier les circuits courts nous semblent le préalable à toute politique ambitieuse en la matière. C'est un des points sur lesquels l'UE peut faire entendre une voix forte toute en mutualisant les moyens pour assumer cette transition. C'est à ce prix qu'elle pourra regagner le cœur de ses habitants - n'oublions pas qu'elle a été créée pour « protéger » la population européenne, et rayonner à l'échelle internationale.

Proposition

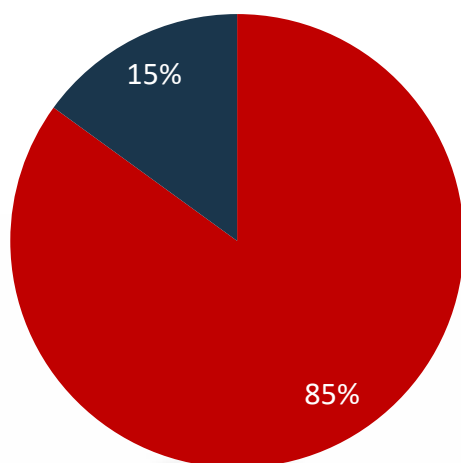
Soutenir vivement le Green Deal européen en proposant un plan de relance économique respectueux de l'environnement et des Hommes.

Economie européenne et Environnement : que pense notre communauté ?



Le rayonnement et la relance économique européens doivent-ils être fondés en priorité sur une autonomie énergétique, agricole et industrielle respectueuse de l'environnement ?

■ OUI ■ NON



85% des membres de la communauté des Jeunes IHEDN pensent que la relance économique européenne doit être orientée vers le respect de l'environnement (1).

■ Interprétation

Cette question n'a pas suscité le plus grand engagement de notre communauté (15 répondants). En revanche, elle a marqué une tendance assez nette en faveur d'une économie responsable et respectueuse de l'environnement.

La question de l'environnement est ressortie tout au long de nos ateliers, qu'il s'agisse de l'innovation, de la santé et des équipements médicaux, des engagements pris par les Etats et réalisés à l'échelle internationale. Elle est incontournable et il existe de fortes attentes de la part de la jeunesse sur ce sujet.

(1) Résultat obtenu sur une base de 15 répondants après sondage sur nos réseaux sociaux — Echantillon moyen : 48

Ambition #27

Vers une autonomie énergétique européenne et une réduction de notre consommation





Ambition #27

Vers une autonomie énergétique européenne et une réduction de notre consommation

La crise sanitaire actuelle montre bien les dangers d'une interdépendance trop forte, notamment de certains secteurs vitaux, entre des Etats, des modèles et des intérêts parfois antagonistes. L'Europe et la France doivent continuer leurs efforts pour garder une autonomie énergétique.

Le développement de l'énergie nucléaire et des énergies renouvelables, doit être poursuivi en remplacement des énergies fossiles. Ce qui implique une électrification massive de nombreux secteurs. Nous suggérons de favoriser l'investissement vers ces sources d'énergie. En parallèle, il est primordial de poursuivre les efforts dans « l'efficacité » et « la sobriété » énergétiques par un accompagnement des industries et entreprises de services. Enfin, la politique de rénovation des parcs immobiliers européens, pour les rendre efficaces énergétiquement, doit être accélérée. Le tout doit être alimenté d'une réflexion importante sur nos modes de vie afin de les rendre compatibles avec les enjeux de long terme. Ces propositions peuvent être créatrices d'emplois à une échelle de temps relativement courte.

Proposition 1

Nous préconisons des investissements massifs pour des industries développant des sources d'énergie ou des vecteurs énergétiques bas carbone : renouvelables (hydraulique, éolien offshore et onshore, solaire thermique et photovoltaïque, biomasse, géothermie...), nucléaire de nouvelle génération (4ème, SMR), moyen de stockage de l'électricité, hydrogène... et l'accélération des politiques de rénovation énergétique des parcs immobiliers européens.

En favorisant le développement de solutions d'efficacité énergétique, nous pensons qu'il faut parallèlement repenser plus sobrement nos modes de vie pour réduire notre consommation d'énergie primaire et finale.

Proposition 2

Nous proposons de développer des interconnexions électriques entre les pays européens et des solutions permettant de faciliter l'intégration des énergies renouvelables sur le réseaux.

Ambition #28

Réduire notre dépendance au pétrole





Ambition #28

Réduire notre dépendance au pétrole

La pandémie du Covid-19, conduisant à un confinement généralisé et un ralentissement spectaculaire de l'économie mondiale, entraîne deux effets pervers sur le secteur énergétique.

Premièrement, la tentation par les Etats d'utiliser, à court terme, un pétrole (mais aussi les autres énergies fossiles) à bas coût pour relancer leur économie et remettant ainsi en cause les accords de Paris. A moyen terme, le secteur amont pétrolier sera mis à mal faute d'investissement. Deuxièmement, la chute de la demande en électricité entraînant un prix bas, fragilise les opérateurs et risque d'entraîner la disparition des fournisseurs les plus vulnérables. Les extractions pétrolières mondiales ont commencé à baisser fin 2018. La crise sanitaire a accentué cette tendance par l'effondrement du prix du baril à cause de crises de l'offre et de la demande.

Afin d'anticiper et ne pas subir la volatilité du secteur pétrolier, il nous semble donc essentiel de baisser, consciemment et à l'échelle européenne, notre dépendance au pétrole. En effet, les deux premiers fournisseurs de l'UE sont la Russie et la Norvège (qui a passé son pic d'extraction dans les années 2000). Des contraintes de l'offre seront à prévoir sur l'approvisionnement pétrolier dans les années suivant la crise de Covid-19 dans un contexte de demande mondiale qui, quant à elle, continuera à croître.

Le risque est que tout soutien post crise à des industries dépendantes au pétrole, soit à fonds perdus à long terme. C'est-à-dire que les aides financières massives employées n'aideront pas durablement ces entreprises et par conséquent les emplois. C'est le cas par exemple, des transports aérien, terrestre, et maritime. Ce secteur devrait repenser sa stratégie énergétique et fournir des compensations environnementales. En contrepartie, il nous faut augmenter le poids de notre réseau d'électricité décarbonée tout en le rendant plus résilient et à même d'affronter les tensions croissantes du marché énergétique mondial.

Proposition 1

Nous proposons d'adopter une stratégie de sobriété pétrolière dans tous les secteurs pétro-dépendants.

Proposition 2

Décarboner le secteur des transports est une priorité : suppression des lignes aériennes nationales internes, développement et améliorations des lignes ferroviaires, soutien au covoiturage, transport en commun et vélo, développement de voitures électriques sobres, règles pour rendre moins polluant le secteur maritime.

Proposition 3

Nous proposons de préserver un réseau électrique européen décarboné et résilient avec des alternatives aux énergies fossiles.

Ambition #29

Améliorer la sensibilisation et la pédagogie en matière
environnementale





Ambition #29

Améliorer la sensibilisation et la pédagogie en matière environnementale

Les pouvoirs publics, qu'ils soient nationaux ou européens, ne peuvent rien sans l'acceptation de leur population des enjeux du futur. Il nous semble donc fondamental de mettre en place un plan de sensibilisation des enjeux environnementaux et du développement durable efficace et large. Dans cette même lignée, nous pensons que les citoyens doivent pouvoir en connaître davantage sur la saisonnalité de l'alimentation, le commerce équitable, l'importance du « made in France » (pour les français) et des bonnes pratiques écologiques. Ces actions massives de communication et de pédagogie doivent être à destination des élèves dès le plus jeune âge, mais également des adultes, à travers des campagnes sur les réseaux sociaux par exemple. Ces préoccupations doivent être centrales dans la vie de tous les citoyens.

Par ailleurs, il nous semble important d'augmenter les crédits de recherche sur les questions environnementales, et les disciplines pouvant contribuer à la transition écologique. C'est donc à un renforcement des carrières et à une inflexion des vieilles idéologies au service du futur que nous appelons. En fédérant autour du projet de la transition écologique la population agira comme un accélérateur des politiques publiques en matière environnementale et alimentaire.

Proposition 1

Pour répondre à cette ambition, une large campagne de sensibilisation pour faire diffuser les bonnes pratiques et expliquer l'urgence climatique, serait cruciale selon nous.

Proposition 2

Nous suggérons d'améliorer l'offre de formations dans les domaines de l'agriculture responsable et du développement durable. A titre d'exemples, nous pourrions mettre en place une formation gratuite à la permaculture, des formations professionnelles de reconversion accessibles à faibles coûts.

Proposition 3

Dans la même lignée, nous proposons de favoriser l'entrepreneuriat en proposant des subventions aux jeunes entrepreneurs dans ce secteur.

Proposition 4

Après divers échanges entre les membres, nous suggérons de réfléchir à des actions pour améliorer la communication de l'ADEME et de ses homologues européens, et donc la faire connaître au grand public.

Proposition 5

Faire connaître le Fonds européen pour la Recherche et Innovation, qui finance des projets autour du Green Deal et du développement durable à travers des campagnes de communication - notamment auprès de la jeunesse, et de larges appels à projets au sein des universités européennes

Proposition 6

Créer un programme Erasmus sectoriel « *Green path* », dédié aux étudiants dont le champ d'étude se tourne vers des spécialités liées au développement durable, avec un budget spécifique. L'objectif étant de préparer et de renforcer un vivier de compétences européennes en la matière.

MONDE



Monde #1

RESTER SOLIDAIRES



RESTER SOLIDAIRES



Il s'agit de fonder la paix du monde sur un ordre légal, de faire une réalité de droit de cette solidarité internationale qui apparaît comme une réalité physique



Aristide Briand

Sanctionner les pays qui auraient commis des erreurs dans la gestion de la crise ? Maintenir de lourdes sanctions entravant la sécurité humaine ?

Pour faire plier les Etats qui ne s'alignent pas sur l'ordre international ou qui le mettent en danger, embargos et sanctions sont des outils de guerre économique efficaces.

Nombreux sont ceux qui, durant cette crise sanitaire, ont appelé à la mise en place de sanctions internationales envers la Chine, accusée d'être à l'origine du virus et d'avoir masquer la gravité des cas et leur nombre au départ. Cette crise nous pousse cependant à interroger sur l'intérêt de telles sanctions pour la sécurité mondiale, ou encore sur le ciblage des sanctions et du dosage qui en est fait, avec le cas de l'Iran qui figure parmi les pays les plus touchés par l'épidémie.

Selon Les Jeunes IHEDN, la solidarité internationale et la garantie de la sécurité humaine mondiales priment, et tout dispositif de sanction ou d'embargo doivent veiller à ne pas leur porter atteinte.

Ambition #30

Repenser le système de sanctions internationales en sacralisant certains secteurs critiques comme celui de la santé





Ambition #30

Repenser le système de sanctions internationales en sacralisant certains secteurs critiques comme celui de la santé

Les sanctions n'empêchent pas l'aide humanitaire ou médicale (Iran, Corée) mais les pays qui y sont soumis ne sont pas forcément prêts à gérer la crise. En effet, des pays comme l'Iran par exemple ont eu du mal à gérer la crise sanitaire, notamment à son commencement.

Ceci est principalement dû à des années de sanctions lourdes, réactivées par les Etats-Unis dans le cas de l'Iran à leur sortie du Joint Comprehensive Plan of Action (JCPA).

Nous ne pensons pas qu'il faille supprimer les sanctions, mais elles devraient être repensées de façon sectorielle afin de garantir la sécurité humaine ainsi que les biens et services de base. Le dispositif européen INSTEX (Instrument in Support of Trade Exchanges), activé pour la première fois lors de cette crise dans le cas de l'Iran, est un premier pas. Si un pays ne peut pas se doter de matériel médical suffisant pour assurer la santé publique et anticiper des crises sanitaires, il ne pourra donc pas être réactif - et endiguer rapidement une épidémie - ce qui pourrait provoquer, par conséquent, une contamination régionale voire mondiale. Sur le long-terme, et de façon plus large, comment normaliser des relations avec un pays si toute voie de développement sur des activités élémentaires (santé et alimentation, par exemple) est bloquée ?

Proposition

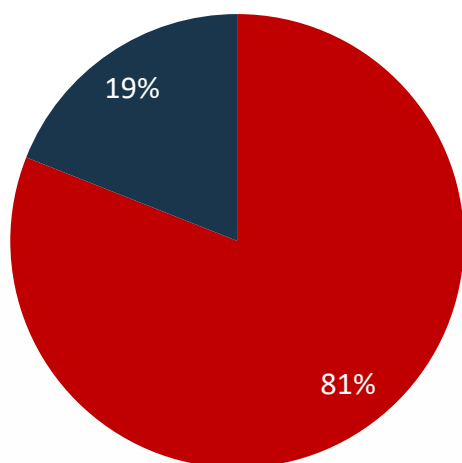
Nous proposons de repenser le modèle de sanctions internationales et d'exclure toute sanction qui pourrait conduire à faire atteinte à la sécurité humaine de la population. Le comité des sanctions du conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) devrait s'assurer que le bon fonctionnement des systèmes de santé est garanti dans l'ensemble des pays.

Sanctions : que pense notre communauté ?



Les sanctions internationales avant la crise ont conduit certains pays à ne pas pouvoir disposer de matériel et d'équipements médicaux suffisants pour faire face à la crise sanitaire (e.g. : l'Iran). Faut-il repenser de façon sectorielle le système de sanctions internationales afin de garantir la sécurité humaine et prévenir les crises sanitaires à venir ?

■ OUI ■ NON



81 % des membres de la communauté des Jeunes IHEDN pense qu'il faut revoir le système de sanctions internationales, celle-ci ne devant pas contrevenir à la sécurité humaine (1).

■ Interprétation

L'exemple iranien, dans le Top 3 des pays les plus touchés par la pandémie, a profondément marqué cette crise, le pays étant devenu l'un des épicentres mondiaux de la crise sanitaire. Le manque d'équipements sanitaires et médicaux accumulé depuis plusieurs années et la difficulté de faire parvenir facilement une aide médicale suffisante dans un pays abritant plus de 80 millions d'habitants amènent Les Jeunes IHEDN à s'interroger sur la viabilité de certaines sanctions, qu'elles soient exclusivement américaines ou internationales.

Les repenser de façon sectorielle et protéger les domaines vitaux des pays sanctionnés (qui ne peuvent pas uniquement reposer sur de l'aide humanitaire) comme la santé ou l'éducation, sont des éléments qui nous ont poussé au débat.

(1) Résultat obtenu sur une base de 48 répondants après sondage sur nos réseaux sociaux – Echantillon moyen : 48

Monde #2

DÉFENDRE LE MULTILATÉRALISME



DÉFENDRE LE MULTILATÉRALISME



L'Histoire ne se répète jamais, mais il arrive qu'elle rime



Mark Twain

Cette crise est un tragique rappel au fait que nous vivons dans un monde qui n'a jamais été autant interconnecté. Un éternuement en Chine a causé le confinement de près de la moitié de la population mondiale. Dans ce contexte, les seules réponses envisageables, sont des réponses de nature globale. Tatiana Valoyava, directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève, est claire : nous vivons un tournant, le début d'une nouvelle ère, celle de la digitalisation, et le Covid-19 n'a fait qu'améliorer ce constat.

Une digitalisation qui, en ces temps de crise, est pourvoyeuse d'avantages : nous rapprocher de nos aînés isolés, permettre les initiatives solidaires pour soutenir le personnel soignant, préserver l'accès à l'éducation... mais qui se révèle être un vecteur servant des intérêts de puissances désireuses de fragiliser l'unité européenne et internationale par le biais de désinformations et d'attaques informatiques.

Dans ce cadre, nous soutenons un renforcement de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), avec la mise en place d'une structure de contrôle et d'une cellule d'anticipation.

Ambition #31

Renforcer la coopération internationale en matière de santé





Ambition #31

Renforcer la coopération internationale en matière de santé

La Chine a réussi, à plusieurs reprises, à paralyser des décisions de l'OMS, notamment la déclaration d'une urgence sanitaire internationale, le refus d'observateurs ou la mise en place de conditions quant à l'étude du virus en Chine... La résilience du multilatéralisme a été mise à rude épreuve par cet épisode et d'autres qui s'en sont suivis, impliquant plusieurs pays. Cependant, il nous semble crucial d'éviter à tout prix son affaiblissement, le recul de la coopération et le repli nationaliste.

Notre ambition vise à contraindre les nations à la transparence sur les apparitions d'épidémies, et à permettre à l'OMS de prendre des décisions plus rapides avec pour seule motivation la santé des populations, sans prise en compte des enjeux politiques.

Attention : nous pensons qu'il faut éviter la création d'une nouvelle structure remplaçant l'OMS, laquelle risquerait d'effacer l'historique et les bénéfices tirés.

Il nous semble également inconcevable de quitter l'OMS. Ce serait signer la fin du multilatéralisme et créer un vide qui serait profitable à des puissances qui n'encouragent pas à la coopération internationale. De manière générale, il faut éviter un éclatement des organisations internationales et une régionalisation du monde avec des normes différentes.

Proposition 1

Nous pensons qu'il faut renforcer le pouvoir de l'OMS pour que des groupes d'experts internationaux puissent se rendre sur le lieu d'apparition des épidémies, pour anticiper efficacement l'évolution de la contagion et prendre, en temps opportun, les mesures qui s'imposent. Nous soutenons donc vivement la proposition de Jean-Yves Le Drian qui consisterait à mettre en place un groupe d'experts internationaux "comme le GIEC sur le climat pour épauler l'OMS" et la création d'un "Haut conseil de la santé humaine et animale" mondial.

Nous suggérons également que des représentants de l'OMS non nationaux soient intégrés à ces groupes d'experts afin de garantir la transparence des audits et enquêtes.

Proposition 2

Nous proposons la création d'une cellule d'anticipation à l'OMS. Cette cellule renforcerait alors le dispositif de l'OMS en matière de coordination et de supervision des crises sanitaires. A l'échelle européenne, ce dispositif pourrait également être décliné au sein du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), qui travaillerait en étroite collaboration avec la cellule de l'OMS. Celui-ci pourrait constituer une base de données des équipes spécialisées de différents pays européens, dans différents domaines sanitaires (médecins, pharmaciens, biologistes, infirmiers, etc.), et disposant de compétences linguistiques leur permettant de coopérer efficacement.

Proposition 3

Nous soutenons le recours à l'intelligence artificielle pour améliorer les capacités de détection de signaux faibles précurseurs de crises sanitaires. Des algorithmes de *Machine Learning* permettraient alors une corrélation rapide et fiable d'indicateurs de compromission sanitaire dans certains pays. Mais cette idée repose sur une collaboration permanente et une confiance dans la gestion des données collectées.

Monde #3

**S'ENGAGER COLLECTIVEMENT POUR
SAUVER LA PLANÈTE**



S'ENGAGER COLLECTIVEMENT POUR SAUVER LA PLANÈTE



La folie est de toujours se comporter de la même manière et de s'attendre à un résultat différent

Albert Einstein



Aujourd'hui, nos connaissances sur l'urgence du réchauffement climatique augmentent de façon exponentielle et pourtant, malgré toutes ces alertes et les conséquences visibles sur nos modes de vies, les états ne parviennent pas à réduire l'empreinte carbone de manière significative afin de pouvoir avoir l'espoir de sauver la planète.

Nous demandons aux acteurs politiques internationaux de prendre des actions significatives pour notre futur et celui des prochaines générations, en commençant par des efforts à l'échelle européenne pour impulser ces changements et faire valoir cette parole au niveau international.

Ambition #32

Lutte contre la déforestation et la destruction des habitats
d'animaux sauvages





Ambition #32

Lutte contre la déforestation et la destruction des habitats d'animaux sauvages

D'après l'OMS, 60% des maladies infectieuses humaines sont « zoonotiques » – c'est à dire issues d'une transmission, directe ou indirecte, animal-homme. Elles compromettent ainsi la santé des personnes contaminées et menacent leurs moyens de subsistance. Les principales causes de cette perméabilité ont été identifiées dans la déforestation massive au profit de l'agriculture, la destruction des habitats et le braconnage des animaux sauvages. Ces facteurs entraînent une mise en contact de plus en plus fréquente entre animaux sauvages, animaux d'élevage et Hommes. Il faut ajouter que la destruction de la biodiversité réduit de manière irréversible la richesse génétique que l'on sait être un facteur primordial à la lutte contre les maladies. Enfin, lutter contre la déforestation c'est contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Il existe plusieurs exemples de conséquences sanitaires de ce dernier, notamment, la fonte du permafrost. Cette véritable bombe à retardement pourrait libérer des virus et bactéries oubliés depuis des milliers d'années, contre lesquels nous ne serions pas immunisés. L'augmentation de la température va aussi favoriser le développement de moustiques et tiques vecteurs de maladies dans les zones tempérées.

Il nous paraît essentiel de renforcer la lutte, à l'échelle internationale, contre la déforestation, le braconnage et les gaz à effet de serre. Un renforcement des moyens de contrôle (braconnage, déforestation, pollution etc...) et un durcissement des règles applicables semblent une priorité.

Pour ce faire il faudra, à minima, veiller au respect de l'accord de Paris. Enfin, il faut mener une réflexion, de grande échelle, pour repenser les modèles urbains et limiter la perméabilité entre les habitats de l'Homme, de ses élevages et celui des animaux sauvages.

Proposition 1

Nous proposons de renforcer les moyens de contrôle pour lutter contre le braconnage, la déforestation, les pollutions diverses à l'échelle de l'ONU.

Proposition 2

Il nous semble très important de mettre en place de nouvelles zones naturelles protégées (forêts, haies, zones humides, mangroves...) pour faire revenir des espèces menacées et pour permettre un stockage de CO2 additionnel.

Proposition 3

Nous pensons qu'il est crucial de lutter contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain afin de protéger les habitats des espèces et de favoriser un écoulement naturel des eaux dans les sols.

Proposition 4

Selon nous, il est nécessaire de trouver des solutions alternatives aux pesticides pour éviter que :

- les sols et les eaux souterraines ne soient pollués,
- les ravageurs développent des multi-résistances,
- la biodiversité ne périclite pas davantage,
- des problèmes de santé surviennent sur les populations vivant à proximité des zones d'épandages

Proposition 5

Il est également important de lutter contre les espèces invasives. Celles-ci peuvent entraîner un risque écologique important puisque leur présence bouleverse le fonctionnement normal des écosystèmes. Elles y prospèrent au détriment des espèces locales.

L'AMBITION DU FUTUR



L'AMBITION DU FUTUR

Ce rapport est un plaidoyer pour l'inclusion de la jeunesse dans les politiques qui façonneront notre futur. Nous, européens, citoyens du monde, soucieux de notre environnement, nous ne cesserons jamais de regarder ... Devant nous !

Notre initiative est la preuve que la jeunesse motivée, dynamique et engagée, regorge d'idées et nous appelons à ce qu'elle participe davantage à la vie politique de notre Nation et à celle de l'Union Européenne.

Notre génération doit pouvoir faire entendre sa voix sans avoir à rougir ni à s'excuser d'être considérée comme "trop jeune", pas assez expérimentée, pas assez responsable.... Nous sommes prêts !

Nous proposons ainsi d'intégrer des jeunes conseillers dans les organes de décisions nationaux et européens.

Nous proposons la mise en place de ces programmes « jeunes conseillers » dans les commissions parlementaires, dans les conseils stratégiques des agences et autorités nationales. Au niveau européen, à l'image des conseillers jeunes à l'ONU – UN Youth Envoy - nous pourrions être représentés à la commission et au parlement européens. Nous sommes prêts !

Nous proposons également d'organiser des appels à projet à destination de la jeunesse.

Nous demandons aux autorités nationales et européennes de solliciter la jeunesse sur des sujets d'actualités. Curieuse et réactive, la jeunesse pourrait rapidement se mobiliser pour délivrer des réflexions et des idées à destinations des pouvoirs publics ou des organisations internationales. Des instances de consultation pourraient être créées pour intégrer systématiquement la jeune génération aux décisions. Nous sommes prêts !

**Notre ambition, notre idéalisme et notre impertinence serviront pour le mieux l'intérêt général.
Nous sommes prêts, engagez-nous !**

Table des ambitions



FRANCE

RENFORCER ET MOBILISER LE CAPITAL HUMAIN POUR FAIRE FACE AUX CRISES

- 1 En temps de crise, la mobilisation de la réserve opérationnelle
- 2 Ouvrir et transformer la réserve sanitaire
- 3 La création de réserves par branches professionnelles
- 4 Faire de la Réserve civique une structure permanente et intégrée afin de fédérer les acteurs publics, privés et associatifs
- 5 En temps de crises, le mécénat de compétences et la redistribution des forces comme alternatives aux mesures “airbags” de l’Etat
- 6 En sortie de crise, revoir les politiques de rémunération des acteurs qui sont en première ligne

DEVENIR PLUS PERFORMANT EN MATIERE DE GESTION DE CRISE

- 7 Nouvelle articulation entre les forces NRBC et le personnel médical régulier

L’INFORMATION ET L’EDUCATION AU SERVICE D’UNE NATION RESILIENTE

- 8 Développer une culture de la gestion de crise auprès des citoyens
- 9 Développer une culture de la gestion de crise auprès des élèves
- 10 Éduquer les citoyens à l’hygiène numérique
- 11 Education : Garantir l’égalité en diversifiant les supports de formation des élèves
- 12 Education : Promouvoir l’innovation pédagogique dans les enseignements et dans la formation des professeurs

CRÉER LES CONDITIONS POUR REBONDIR DURABLEMENT

- 13 Créer une Haute Autorité Française à la Résilience
- 14 Créer un commissariat à la relance pour la France
- 15 Encourager la relocalisation, l’innovation, la recherche et le développement dans l’industrie de santé

POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES NUMERIQUES

- 16 La sécurité numérique comme droit fondamental et service public
- 17 Des dispositifs pour l’encadrement du travail à distance poussés par les collectivités et les entreprises
- 18 L’innovation et le numérique au service de la santé
- 19 La transformation numérique pour améliorer la performance de l’hôpital public

LE DEVELOPPEMENT DURABLE COMME ENJEU PRIORITAIRE

- 20 Embarquer le grand public pour la mise en œuvre des objectifs de l’agenda 2030
- 21 Repenser le modèle agricole intensif et notre consommation

EUROPE

AGIR EN UNITE

- 22 Un modèle européen de gestion de crise et une mobilisation coordonnée
- 23 Apporter une aide européenne aux pays en difficulté
- 24 Contrer la désinformation et les messages populistes en développant une stratégie de communication européenne

GAGNER ENSEMBLE LA GUERRE ECONOMIQUE

- 25 Promouvoir un patriotisme économique européen

S'ENGAGER POUR L'ENVIRONNEMENT

- 26 Concrétiser le Green Deal Européen
- 27 Vers une autonomie énergétique européenne et une réduction de notre consommation
- 28 Réduire notre dépendance au pétrole
- 29 Améliorer la sensibilisation et la pédagogie en matière environnementale

MONDE

RESTER SOLIDAIRES

- 30 Repenser le système de sanctions internationales en sacralisant certains secteurs critiques comme celui de la santé

DEFENDRE LE MULTILATERALISME

- 31 Renforcer la coopération internationale en matière de santé

S'ENGAGER COLLECTIVEMENT POUR SAUVER LA PLANETE

- 32 Lutte contre la déforestation et la destruction des habitats d'animaux sauvages

... ET L'AMBITION DU FUTUR !

Table des acronymes



Acronyme

ADEME
AFNOR
ANSM
ANSSI
ARS
ASSR
CICDE
CME
CNED
CSA
CSS
DGCCRF
DICOD
DINUM
DIRECCTE

ECDC
EMA
ERCC
GIEC
GOTO
IEI
IHEDN
INSPE
INTEX
MIT
MOOC
MPCUE
NRBC
OCDE
OIV
OMS
ONU
OSE
OTAN
OTIAD
PCA
PME
PMS
PSDC
SAPR
SGDSN
SISSE
SMIC
TPE
UE

Définition

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
Association française de normalisation
Agence nationale de sécurité des médicaments
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
Agences régionales de santé
Attestation scolaire de sécurité routière
Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations
Corps médical européen
Centre national d'enseignement à distance
Conseil supérieur de l'audiovisuel
Comité de sécurité sanitaire
Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes
Délégation à l'information et à la communication de la Défense
Direction interministérielle du numérique
Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Centre européen de prévention et de contrôle des maladies
European Medicines Agency
Centre de coordination de la réaction d'urgence
Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
Global Opportunities Threats Oxford
Initiative européenne d'intervention
Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale
Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation
Instrument in Support of Trade Exchanges
Massachusetts Institute of Technology
Massive Open Online Course
Mécanisme de protection civile de l'Union européenne
Nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques
Organisation de coopération et de développement économiques
Opérateurs d'importance vitale
Organisation mondiale de la santé
Organisation des Nations Unies
Opérateurs de services essentiels
Organisation du traité de l'Atlantique nord
Organisation territoriale interarmées de défense
Plan de continuité d'activité
Petite ou moyenne entreprise
Préparations militaires supérieures
Politique de sécurité et de défense commune
Système d'alerte précoce et de réaction
Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale
Service de l'information stratégique et de la sécurité économique
Salaire minimum de croissance
Très petite entreprise
Union européenne



JEUNES IHEDN

devant-nous@jeunes-ihedn.org

